

AUJOURD'HUI



La saison du homard vient de commencer

Le homard du Québec, identifié avec des élastiques bleus à la fleur de lys, est arrivé. Sa pêche dure neuf semaines et rapporte 11,8 millions \$ à nos pêcheurs. **B-8**

LES INDICES

DOLLAR
86,86 CUS +11/100

OR
357,10 \$ US -1,00

ARGENT
4,675 \$ Can.

DOW JONES
2920,17 -50,98

TSE 300
3489,79 -14,73

XXM
1848,80 -10,86

Les cartes de crédit volées augmentent

Avec les gens qui ressentent les répercussions de la récession, l'usage frauduleux des cartes de crédit pourrait connaître une hausse de 50 %. **B-3**

Montréal veut concurrencer le marché de Boston

Montréal veut concurrencer Boston, considéré comme la plaque tournante nord-américaine pour la commercialisation des produits de la pêche. **B-2**

Tous les pays producteurs d'amiante vont se regrouper

Le Canada n'agira plus seul. Un groupe international pour la sécurité des fibres sera formé et la réunion de fondation aura lieu les 5 et 6 juin à Moscou. **B-6**

Nouvel appui au projet du Dr Labrie

Le projet commun du CHUL et de la multinationale Sherring a obtenu l'approbation du Fonds de développement technologique du Québec. Une dizaine d'autres projets sont rendus au même stade et trois d'entre eux, qui totalisent 90 millions \$, seront dévoilés, lundi, par le ministre responsable, Gérald Tremblay.

par **PIERRE ASSELIN**
LE SOLEIL

Selon nos informations, M. Tremblay devrait confirmer les projets suivants :

— Progett : qui regroupe notamment la compagnie SNC et plusieurs entreprises de la région de Québec, pour développer des produits et services de télédétection et de géomatique, une enveloppe totale de 30 millions \$;

— TDS : un projet parrainé par MPB Technologies et qui touche la télérobotique, c'est-à-dire des robots contrôlés à distance par des humains. Le groupe de partenaires inclut notamment l'Institut de recherche en électricité (IREQ), l'université McGill et la société Precarn Associates qui a réalisé l'assemblage de ce projet de 11 millions \$;

— EPS : piloté par la société allemande Kunz, il s'agit du développement d'une technologie d'impression électronique qui utiliserait l'ordinateur pour simplifier l'impression en couleurs, le budget prévu totalise 50 millions \$.

Le comité d'évaluation des projets du Fonds a par ailleurs donné son accord au projet du Dr Fernand Labrie, qui réunit le Centre de recherches du CHUL et la multinationale Sherring,

pour la mise au point d'un médicament contre le cancer du sein et de l'utérus.

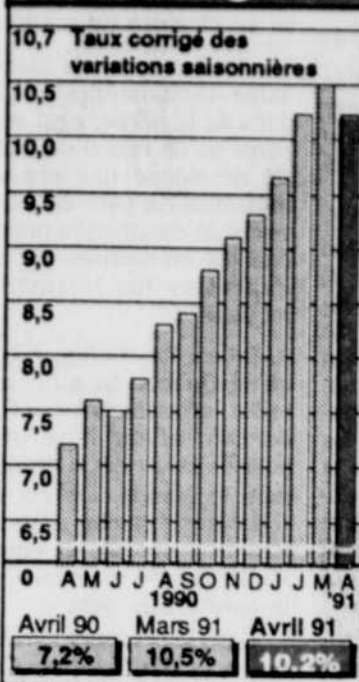
Ce projet implique des investissements de 93 millions \$ pour la phase de recherche, 30 millions \$ pour l'agrandissement du Centre de recherches du CHUL et éventuellement 57 millions \$ pour l'établissement dans le Parc technologique d'une entreprise qui fabriquerait ce médicament.

Le projet n'est pas encore assez mûr pour que le ministre puisse en faire l'annonce lundi, mais selon nos informations, ce dossier pourrait être conclu au début de l'été.

Il reste encore à assembler quelques pièces de ce casse-tête : l'université Laval n'a pas encore arrêté les conditions de sa participation financière à l'agrandissement du laboratoire du Dr Labrie, ni réglé la question des droits qui découleront du projet, mais ces discussions avancent normalement, nous dit-on. Du côté provincial le ministre des Affaires sociales, Marc-Yvan Côté, appuie le projet, mais on attend toujours la réponse du ministre Benoît Bouchard quant à la participation du fédéral à l'agrandissement du laboratoire, ce qui devrait se faire à l'intérieur d'une entente sur le développement régional.

D'autres projets en sont également rendus à la ligne d'arrivée mais nécessitent encore quelques derniers ajustements. C'est le cas du projet Volvox, piloté par le groupe CGI. Il s'agit de la mise au point d'un système multi-média d'aide à la décision, qui intègre plusieurs technologies pour permettre l'analyse de problèmes reliés à la gestion du territoire (environnement, phénomènes naturels) par des spécialistes. Il s'agit d'une enveloppe de 55 millions \$ à laquelle le fédéral devrait bientôt confirmer sa participation.

Le chômage au Canada



	Fév.-Avril Moyenne %
Saint-Jean, T.-N.	12,6
Halifax	9,0
Saint-Jean, N.-B.	10,1
QUÉBEC	7,7
Montréal	13,1
Ottawa-Hull	7,4
Toronto	9,1
Windsor	12,9
Winnipeg	9,9
Regina	6,4
Calgary	8,3
Vancouver	8,7

Infographie, PC / LE SOLEIL

Légère baisse du chômage en avril

OTTAWA (selon Le Soleil et PC) — Avec un taux de 10,2 %, en baisse de 0,3 %, le chômage au Canada a connu en avril sa première baisse depuis juin 1990, a annoncé hier Statistique Canada. Au Québec, ce taux a diminué d'un demi-point à 12 % tandis qu'à Québec, il est resté stable à 7,7 %.

Ainsi l'agglomération de Québec bénéficie de l'effet stabilisateur que représentent la fonction publique et les services. Économiste au ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Denis Gagnon note que le taux de chômage grimpe sensiblement dès qu'on sort de la région de Québec.

Il signale un certain ralentissement dans le commerce mais précise que ce secteur est moins touché par la récession que celui de l'industrie manufacturière, notamment les fabricants de meubles et de produits reliés à la construction. Fortement industrialisée, la région de Montréal écope avec un taux de chômage à 13,6 %.

Le taux de chômage s'est établi à 10,2 % pour l'ensemble du pays, une diminution de 0,3 % par rapport à mars.

Il y avait 44 000 chômeurs de moins en avril comparativement au mois de mars. Mais selon les données désaisonnées, il y avait 400 000 chômeurs de plus le mois dernier qu'en avril 1990.

Au Québec, le taux de chômage a baissé d'un demi-point de pourcentage pour atteindre 12 %. L'Ontario a connu une baisse similaire, où le chômage s'est établi à 9,4 %.

La plus forte chute a été enregistrée sur l'île-du-Prince-Édouard où le chômage a décliné de 0,7 point à 16,7 %.

Il a aussi baissé en Nouvelle-Écosse (de 0,3 à 11,1 %) et en Colombie-Britannique (de 0,4 à 9,9 %).

Par contre, il était en hausse à Terre-Neuve (de 1,5 à 19,8 %), en Saskatchewan (0,2 à 7,4 %) et en Alberta (0,1 à 7,8 %).

Il est resté inchangé au Nouveau-Brunswick à 12,6 % et au Manitoba à 8,9 %.

Il y avait 1,39 million de Canadiens à la recherche d'un emploi en avril.

Produire un rapport annuel coûte cher

Qu'elles le veuillent ou non, les entreprises publiques sont obligées de publier chaque année un rapport annuel de leurs activités et de leurs états financiers à l'intention des actionnaires et des organismes de contrôle. Cette obligation coûte cher.

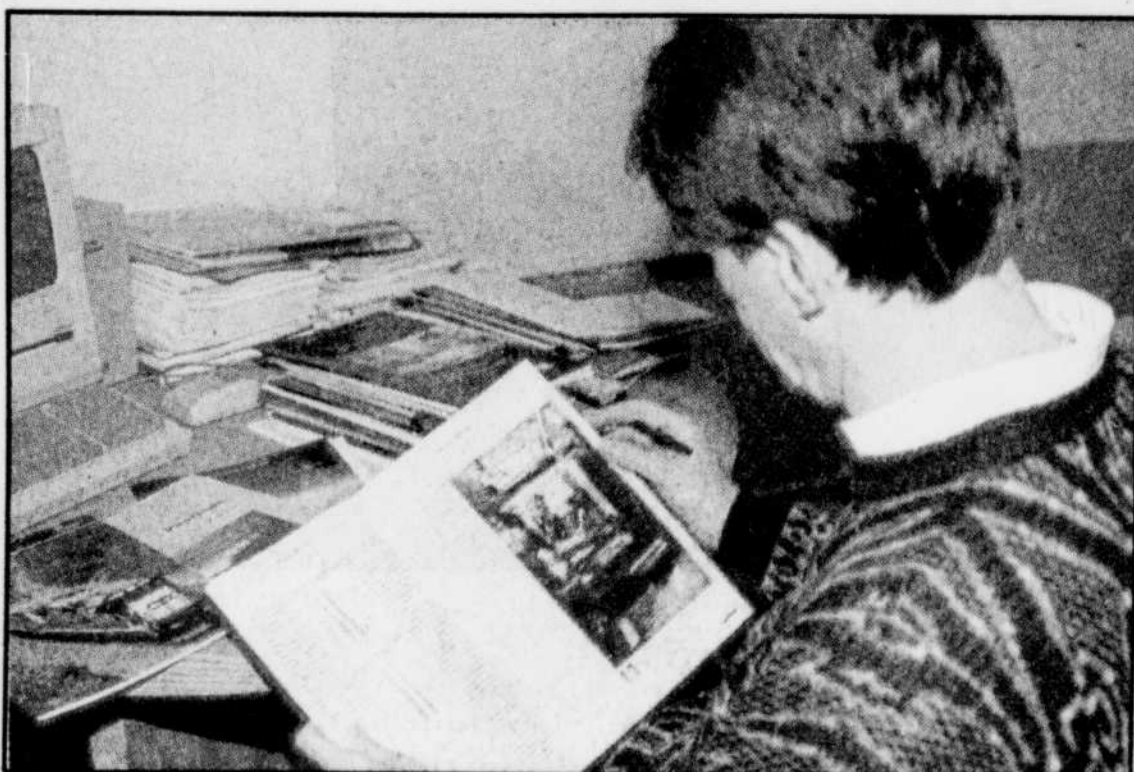
par **DIDIER FESSOU**
LE SOLEIL

Cette année, prétextant le ralentissement économique, les entreprises ont coupé d'environ 20 % le budget qu'elles consacraient habituellement à la production de leur rapport annuel, affirme Concrete design communications inc., une firme torontoise spécialisée dans la fabrication de ces rapports.

C'est le cas, par exemple, de la Banque Royale du Canada. Au lieu de publier une brochure, la banque a choisi d'en publier deux. La première, à l'intention du grand public, est destinée à rendre compte sur 32 pages des activités générales de la banque. La seconde, épaisse de 48 pages et réservée aux 80 000 actionnaires, passe en revue ses états financiers.

Cette façon de faire, pas encore très répandue, aura permis à la Banque Royale d'épargner des milliers de dollars en frais de fabrication et de distribution.

D'autres grandes entreprises canadiennes ont fait de même.



En dépit des apparences, la lecture des rapports annuels des entreprises n'est jamais un exercice ennuyant. Bien au contraire. Ils constituent un véritable trésor d'informations sur les entreprises.

Mentionnons MacMillan Bloedel, Unicorp Canada, Royal Trustco, Dofasco, Royal LePage, etc.

Quant à Noranda Forest, elle a carrément innové en produisant en rapport annuel en trois fascicules, le troisième, épais de 24 pages, étant consacré exclusivement à son implication environnementale. Le sujet devient d'ailleurs de plus en plus à la mode et de nombreuses en-

treprises y consacrent une large place dans le rapport de leurs activités.

Cette année, toujours selon Concrete Design Communications, trois tendances marquent les rapports annuels :

- ils sont plus sérieux et plus sobres;
- ils sont moins illustrés;
- ils consacrent une plus large part aux problèmes environnementaux.

Une originalité, digne de mention : accompagnant son rapport annuel, la papetière Donohue a publié une petite bande dessinée mettant en scène un personnage s'appelant Super Donohue. Il explique à deux enfants d'employés les principes de base de l'entreprise, de ses actionnaires, des profits et des pertes.

Selon M. Lecomte, les Européens ont entrepris de se doter d'une charte sociale commune aux 12. Reste à la mettre en application.

REPÈRES

Un géant qui nous surprendra

Si l'on en croit Jacques Lecomte, ambassadeur de la Communauté européenne auprès d'Ottawa, l'Europe n'a pas fini de nous surprendre.

En parachevant son intégration économique, l'Europe deviendra en 1993 un espace économique fort de 340 millions de consommateurs. C'est la fameuse « forteresse » Europe qui séduit et inquiète à la fois.

Prochaines étapes : l'union monétaire et l'union politique.

L'union monétaire se fera au cours des prochaines années et s'articulera autour de la création d'une banque centrale et de l'émission d'une monnaie commune, l'écu (European currency unit), déjà utilisé par plusieurs banques centrales européennes.

L'union politique, elle, sera plus difficile à réaliser bien qu'elle reste l'aboutissement du grand rêve des pères de l'Europe, les Français Jean Monnet et Robert Schuman.

Mais les Européens commencent à goûter à la médecine. Ainsi le parlement européen de Strasbourg et les fonctionnaires de la Communauté, à Bruxelles, ont doré et déjà produit plus de 400 000 pages de législation européenne qui prévaut sur toutes les législations de chacun des 12 pays membres de la Communauté.

De plus la Communauté européenne veut resserrer ses liens avec les six pays de l'Alliance européenne de libre-échange, parmi lesquels la Suisse, l'Autriche, la Norvège, la Suède et l'Islande, qui réfléchissent déjà à l'opportunité d'adhérer à la Communauté.

Ce n'est pas tout. L'Europe veut aussi s'ouvrir aux pays de l'Europe de l'Est et des Balkans. Tous les jours si l'on se fie aux propos de M. Lecomte devant les membres de la Chambre de commerce française au Canada, cette semaine, cette ouverture est loin d'être une idée lancée en l'air : le concept d'un Espace économique européen se discute et il est en train de prendre véritablement forme.

Son aboutissement est une simple question de temps.

Au total, donc, tous les pays européens, l'URSS exceptée, seraient membres de cet espace. Il constituerait alors une entité économique forte de 500 millions de personnes ! C'est deux fois les États-Unis, vingt fois le Canada ou, encore, 77 fois le Québec.

Le vaisseau Europe devra toutefois éviter deux immenses écueils : son morcellement linguistique, source de divisions politiques, et son absence de politique sociale commune.

Reste à la mettre en application.

par **DIDIER FESSOU**
LE SOLEIL

Chronique en page B-3

Les "Leaders"

MARLIN Chevrolet, Oldsmobile, Inc.

A&W

La clef de sol

LUMIPUB
UNE IDÉE BRILLANTE EN PUBLICITÉ

842-1119

À Québec, 500 000 consommateurs voient leurs annonces tous les jours!

Montréal veut concurrencer Boston

Montréal pourrait devenir éventuellement un important centre de distribution des produits marins et ainsi concurrencer Boston, considéré comme la plaque tournante nord-américaine pour la commercialisation des produits de la pêche.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Le ministre responsable des Pêches au sein du gouvernement québécois, M. Yvon Vallières, a fait allusion à cette éventualité lors de la récente étude des crédits de son ministère.

Tout en définissant les objectifs qu'il voulait poursuivre, M. Vallières précisait que les efforts de son ministère au niveau de la commercialisation des produits marins s'inscrivent dans un objectif global d'améliorer la position concurrentielle du Québec en favorisant la consolidation des regroupements de commercialisation.

« Nous poursuivons, ajoutait-il,

notre réflexion sur les possibilités et les avantages de renforcer Montréal comme plaque tournante dans la commercialisation des produits de la pêche. »

Actuellement le ministère a entrepris une étude en collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans et l'Association québécoise de commercialisation de poissons et de fruits de mer afin de dégager certains scénarios de développement capables de donner du corps au concept. Selon les spécialistes du MAPAQ, le projet vise à offrir à la région montréalaise le coup de pouce nécessaire à la constitution d'une masse critique d'activités commerciales qui agira comme pôle d'attraction.

Récemment, le consul du Canada à Boston, M. G. Daniel Caron,

déplorait le fait qu'un des plus importants désavantages de notre industrie est son manque d'expertise au chapitre du marketing :

« Si Boston est la plaque tournante nord-américaine des produits de la pêche, c'est seulement parce qu'en raison du passé il s'y est développé une connaissance transmise de père en fils des réseaux de distribution mondiaux et que les entreprises ont réussi à implanter les infrastructures requises. »

Du même souffle, il constatait qu'au Québec on a ni l'expertise ni les infrastructures. « On utilise donc le savoir faire américain pour exporter notre produit à travers le monde. On est donc un fournisseur de plus pour les Américains et non pas un compétiteur sur le marché mondial », rajoutait le consul canadien.

Dans la première livraison d'un nouveau périodique *Carrefour*

bio-alimentaire du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, on fait état de cette éventualité. On souligne que Montréal possède les atouts majeurs lui permettant de devenir un véritable centre de distribution des produits marins.

« Il est plus facile pour les distributeurs montréalais, d'écrire l'auteur du texte M. Richard Lepage, de s'approvisionner à Boston qu'en Gaspésie. » Il note du même coup que le secteur de la distribution de Montréal vit certains problèmes d'approvisionnement qui nuisent à son développement. « Ce secteur, ajoute M. Lepage, aurait besoin d'être mieux appuyé par celui de la transformation. Les relations commerciales demeurent trop rares. »

Selon M. Lepage, Montréal détient plusieurs des atouts nécessaires pour devenir un centre de distribution dynamique.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Remise des prix du Mérite agricole et forestier

CHARLESBOURG — Le ministère des Forêts a remis le titre de Grand Prix du Mérite forestier à M. Pierre Bourque et celui de Grand producteur forestier à M. Evariste Gagné. Horticulteur en chef de la ville de Montréal, M. Bourque a été honoré pour ses nombreuses réalisations, notamment en foresterie urbaine. M. Gagné, de Lingwick en Estrie, a été récompensé pour la diversité et la qualité des travaux réalisés sur sa propriété de 260 hectares. Dorénavant, le Gala du Mérite agricole n'aura lieu plus lieu annuellement, par souci d'économie dans la conjoncture actuelle, explique le ministère. Le prochain se déroulera à Amqui en 1993.

■ La Scierie des Outardes élargira son territoire

BAIE-COMEAU — Filiale de Québec & Ontario de Baie-Comeau, Scierie des Outardes (SDO) vient d'annoncer qu'elle investira près de 3 millions \$ en route forestière. De fait, SDO construira une vingtaine de kilomètres de nouveau chemin forestier pour élargir son territoire de coupe. Ces travaux se dérouleront cet été à 125 kilomètres au nord de la scierie. L'entreprise, la plus importante du genre sur la Côte-Nord, vient de redémarrer après une grève record de 51 semaines.

■ Hausse des taux sur les bons du Trésor américain à 30 ans

WASHINGTON — Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à 30 ans ont nettement progressé lors de l'adjudication de cette semaine où ils ont grimpé à leur plus haut niveau depuis novembre dernier, a annoncé le département du Trésor. Le Trésor a vendu pour 11,75 milliards \$ de bons à 30 ans à un taux moyen de 8,21 %, contre 7,98 % au cours de la précédente adjudication comparable du 7 février. Ce taux de 8,21 % est le plus élevé depuis l'adjudication du 8 novembre dernier qui avait fait ressortir un taux moyen de 8,71 % sur ce type de bons. La participation des investisseurs a été faible puisque les soumissions ont totalisé seulement 17,35 milliards \$.

■ Le régime communiste chinois s'ouvre un peu aux investisseurs

PÉKIN — Les étrangers seront bientôt autorisés à acheter des actions chinoises pour la première fois en quarante ans de régime communiste. Gong Haocheng, président de la succursale de Shanghai de la Banque du Peuple, a dit que les compagnies de Shanghai pourront vendre leurs actions à l'étranger, émises en devises étrangères. Ce changement témoigne d'une nouvelle conscience du gouvernement que les marchés des valeurs mobilières peuvent servir à attirer l'investissement dont le pays a grand besoin, non seulement de l'étranger mais des Chinois eux-mêmes qui ont mis de plus en plus d'argent de côté dans des comptes d'épargne depuis ces dernières années. Shanghai a ouvert l'an dernier le premier marché des actions informatisé du pays, mais sept titres seulement sont inscrits pour la vente.

■ Toyota et Mazda réduiront leurs exportations vers les USA

TOKYO — Les compagnies Toyota Motor Corp. et Mazda Motor Corp. ont annoncé qu'elles allaient réduire leurs exportations de voitures vers les États-Unis de 20 %, par rapport à l'année dernière, en raison du marché déprimé. Cette décision fait suite aux demandes des Américains de réduire les ventes de voitures japonaises, tant les importées que celles construites par des compagnies japonaises établies aux États-Unis. Chrysler Corp. et d'autres constructeurs américains avaient demandé ces restrictions à la suite de la détérioration du marché de l'automobile cette année.

■ Baisse des importations des belles étrangères au Japon

TOKYO — « Cette année, les ventes de voitures importées vont baisser de 2 % », prévoit Benjamin Moyer, analyste chez Merrill Lynch, qui table sur 220 000 véhicules. Après +35,2 % en 1989, 37 % en 1988 et 42 % en 1987, l'année 1990 s'était terminée par une hausse moyenne de 23 % des ventes de voitures importées au Japon, dont +18 % pour les Européens. Il explique également que les citadins, acheteurs traditionnels de voitures européennes, ont été plus touchés par la crise financière japonaise (chute de la Bourse, baisse de l'immobilier). Dernier handicap pour les Européens qui ne fabriquent aucune voiture dans l'archipel : l'apparition de contrefaçons dans des garages japonais où sont vendues de fausses Ferrari ou des copies de Porsche.

■ Les Espagnols modernisent leurs wagons de chemin de fer

MADRID — La compagnie nationale espagnole de chemins de fer RENFE a adjudgé un marché de 70 trains pour un investissement de 339 millions \$ à un consortium formé par CAF (Espagne) /Mitsubishi (Japon) /ABB (Allemagne) et les trois entreprises espagnoles du groupe français GEC-Alsthom. Ces trains seront de type 446, un modèle déjà en service sur certaines lignes de banlieue en Espagne. La RENFE a entrepris la modernisation de son réseau autour de Madrid. La RENFE n'a cependant adjudgé qu'une partie du marché de trains de banlieue. En effet, l'adjudication de 50 unités d'un autre modèle, de 70 unités automotrices avec impériale et de 80 trains à impériale, a été reportée en raison de détails techniques avec les constructeurs.

■ Continental et Pirelli prêts à engager des négociations

HANOVRE — Les fabricants de pneus allemand et italien Continental et Pirelli se sont mis d'accord pour discuter d'une éventuelle coopération, a annoncé Continental. Selon le groupe allemand, toutes les possibilités sont ouvertes, et il n'y a ni intentions hostiles, ni propositions ou pré-conditions. Continental a annoncé la démission du président de son directoire, M. Horst Urban. Pirelli cherche à fusionner avec son concurrent allemand et M. Urban était un adversaire déclaré de tout rapprochement entre les deux firmes. Continental explique que son conseil de surveillance et M. Horst Urban se sont mis d'accord pour une démission des fonctions de président du directoire avec effet immédiat. Les deux parties se séparent en raison de divergences concernant le développement des affaires du groupe.

■ Trois milliards \$ dans un nouveau parc à Disneyland

ANAHEIM — Le groupe de loisirs Walt Disney a annoncé qu'il consacra 3 milliards \$ à l'aménagement d'un nouveau parc d'attractions à thème sur son site de Disneyland, à Anaheim, en Californie. Baptisé Westcot par référence à l'Époc Center que le groupe gère en Floride, il sera construit autour de thèmes représentant les conditions d'existence de l'avenir dans les différentes régions du monde. « Les visiteurs seront invités à visiter la station spatiale Terre qui sera abritée dans un dôme géant », a précisé un porte-parole.

COSSETTE AUGMENTE SES PRIX

Oui!

Cossette du 437, de la Grande Allée, vient tout juste d'ajouter 4 nouveaux prix à sa liste déjà longue de distinctions de toutes sortes: deux Coqs d'Or au 32^e concours du Publicité-Club de Montréal et 2 Diapasons au Forum du marketing de Québec.

Félicitations à nos partenaires-clients qui nous ont fait confiance et à toute l'équipe Cossette.

P.-S.: Pour ce qui est des prix \$\$\$, nous sommes toujours aussi compétitifs.

Cossette
Cossette Communication-Marketing

Coqs d'Or:

Comité des citoyens de Saint-Augustin ▼ Fondation québécoise pour l'alphabétisation et Bell

Diapasons:


Barreau du Québec ▼ Association des paraplégiques du Québec



C'est toujours plus facile chez...



LA LINCOLN TOWN CAR
série Signature 1991
Stock # 5436 **57808\$*** /mois transport inclus
* Taxes en sus, location 48 mois, comptant: 5000\$



LA LINCOLN CONTINENTAL
série Signature 1991
Stock # 5579 **60819\$*** /mois transport et préparation inclus
* Taxes en sus, location 48 mois, comptant: 5000\$

Lignes élégantes. Technologie de pointe. Confort et habitabilité. Tout le luxe des Signature... Tout l'équipement qu'une Continental et une Town Car Signature doivent posséder.



VOTRE GARAGE DE CONFIANCE
VENTE - LOCATION
529-2131 901, 1^{re} AVENUE, QUÉBEC

Les cartes de crédit volées augmentent

TORONTO (PC) — Avec les gens qui ressentent les répercussions de la récession, l'usage frauduleux des cartes de crédit pourrait connaître un accroissement de l'ordre de 50 %.

« Alors que la valeur d'une carte de crédit ne cesse d'augmenter — et en ces temps de récession — les gens volent un nombre de plus en plus grand de cartes », croit M. Pete Hart, président de MasterCard International.

La fraude a coûté 300 millions \$ US aux membres de l'organisation, l'an dernier, a rapporté M. Hart devant les participants à une rencontre de Mastercard Association du Canada, un regroupement de compagnies de services financiers émettant cette carte.

Les problèmes les plus fréquents sont le vol des cartes dans la poste, les fausses demandes de cartes et la production de cartes contrefaites presque parfaites.

La contrefaçon peut entraîner une facturation aux consommateurs pour des transactions effectuées par d'autres, même s'ils ont leur propre carte. Au Canada, la responsabilité du consommateur est limitée dans certains cas.

M. Hart a dit que son organisation avait une équipe de sécurité travaillant à plein temps avec la police pour retracer les artistes de la fraude et les marchands qui sont de connivence avec eux.

MasterCard International est une compagnie à but non lucratif qui coordonne les transactions entre ses membres et fait la publicité de la carte. L'association canadienne, qui compte 450 membres, a été constituée en 1986.

La concurrence intense qui existe dans cette industrie se traduira en un plus grand nombre d'avantages pour les détenteurs de cartes, comme plusieurs variétés

de polices d'assurance, et la possibilité d'obtenir plus facilement du comptant aux succursales et avec les caisses automatiques, a déclaré M. Hart.

Deux des sections de cette industrie qui se développent le plus rapidement sont l'usage de cartes portant une marque de commerce, qui sont émises conjointement avec une autre entreprise comme une compagnie de pétrole, et les cartes avec affinité.

Les cartes avec affinité démontrent la loyauté d'un consommateur envers des organismes, allant des équipes sportives aux universités. Souvent, l'organisation en question reçoit un petit don chaque fois que son propriétaire l'utilise.

Au Canada, le nombre de ces cartes offertes par MasterCard a atteint 207 l'an dernier.

L'association a aussi lancé un projet pilote dans la région d'Ottawa avec les cartes de débit. Quelqu'un faisant des achats chez un détaillant peut payer avec cette carte et la somme est déduite directement de son compte d'épargne.

La mise à l'essai du projet, qui pourrait être étendu à la largeur du pays plus tard au cours de l'année, signifie 2000 détaillants participants et 150 000 transactions par mois, a fait savoir l'association.

Presque partout dans le monde, l'industrie du crédit a souffert de la récession, car les gens dépensent moins et voyagent moins, mais elle ne cesse de croître, a dit M. Hart.

En 1990, le nombre de cartes Mastercard en circulation a augmenté de 11 % au regard de 1989 et a atteint 162,7 millions à l'échelle du globe. Au Canada, sa progression a été de 18,6 % et son nombre a atteint 8,3 millions.

LA BOURSE

Comment déchiffrer un rapport annuel

Les rapports annuels, il y en a des beaux et des laids, des simples et des compliqués, des illustrés et des austères, des endimanchés et des élégants, des clairs et des obscurs, des grands et des petits, des gros et des minces.

Mais peu importe comment ils sont faits. Les rapports annuels sont de véritables mines d'informations attrayantes et élogieuses sur l'entreprise. Leur but : produire la meilleure impression possible. Ils sont le premier de tous les outils de relation publique dont dispose une entreprise.

Le printemps est le moment de l'année où sont généralement publiés la plupart des rapports annuels des entreprises avant que ne se tiennent les assemblées générales de leurs actionnaires.

Comme les évangiles qui ont quatre livres, les rapports annuels sont habituellement divisés en quatre grandes sections : le message du président, la description des activités de l'entreprise, les états financiers et les notes afférentes à ces états financiers.

L'expert-comptable, lui, ne se laissera pas distraire par les enluminures de ces livres sacrés destinés à répandre la bonne parole de l'entreprise. Il ira droit au but, c'est-à-dire aux états financiers. Ces états financiers sont subdivisés en deux parties : l'actif et le passif et le capital. Ces deux parties sont toujours équilibrées.

Dans la colonne de l'actif, on trouve la liste de tous les biens et de toutes les créances de l'entreprise. Dans la colonne du passif, on trouve la liste de toutes ses dettes.

Le capital, lui, est la part totale détenue par les actionnaires dans le capital de la société. Ce capital, c'est la valeur nette de l'entreprise une fois soustrait son passif. Pour des raisons comptables et légales, ce capital se divise à son tour en trois catégories : le capital-actions, l'excédent de capital et les bénéfices non distribués.

En fait, les données de base d'un rapport annuel sont plutôt faciles à déchiffrer et à comprendre. Elles concernent les revenus, les dépenses, les bénéfices avant et après impôts, le fonds de roulement, l'endettement à court et à long terme, les sources de financement, l'avoir des actionnaires, la valeur des actions et le paiement des dividendes, etc.

Mais un bon rapport annuel contient souvent d'autres informations moins faciles à comprendre pour le profane et qui, pourtant, font les délices des experts. Elles se nomment taux de rendement de l'actif, taux de rendement de l'avoir des actionnaires, taux de liquidité, etc.

Or ce sont ces petites informations qui permettent de mesurer vraiment la bonne ou la mauvaise santé financière d'une entreprise. Elles sont capitales. Voici donc quelques petits trucs pour décoder et apprécier ces informations :

— **taux de rendement de l'actif** : c'est le taux de rentabilité de l'entreprise, le chiffre majeur et magique. Il montre l'efficacité avec laquelle l'entreprise utilise son capital et il s'obtient en additionnant le bénéfice net et les intérêts et en divisant le tout par l'actif total moyen;

— **taux de rendement de l'avoir des actionnaires** : il indique la rentabilité de la mise de fonds des actionnaires. Pour l'obtenir, on divise le bénéfice net par l'avoir moyen des actionnaires;

— **taux de liquidité** : il évalue les réserves en liquidité de l'entreprise et s'obtient en divisant l'actif à court terme par le passif à court terme;

— **taux de couverture des intérêts** : il évalue la capacité de l'entreprise à assumer sa dette à long terme et il s'obtient en additionnant les profits avant impôts, les intérêts et l'amortissement et en divisant le tout par l'intérêt.

Petit ou grand, l'actionnaire aime bien savoir quel risque financier il court en investissant son argent dans une entreprise. Ce sont les ratios d'endettement qui lui donneront la réponse à cette question. Il faut d'abord et avant tout considérer le ratio de la dette totale sur le passif qui mesure le niveau d'engagement de l'entreprise face à ses créanciers. Il s'obtient en soustrayant l'actif du passif total et en divisant le tout par le passif total.

Même opération pour le ratio de la dette à long terme sur l'actif (il évalue le poids de la dette à long terme sur l'actif des actionnaires) et pour le ratio de la dette à long terme sur le passif (il repère le poids de la dette à long terme sur le passif).

C'est bien moins compliqué qu'il n'y paraît à première vue. Et c'est fort instructif. Bonne lecture !

par DIDIER FESSOU
LE SOLEIL

Complexe St-Amable
une chance unique!
1400 à 16000 pieds carrés
aménagement, termes et conditions négociables



Disponible immédiatement
647-5400

Corporation immobilière
MAGIL LAURENTIENNE
475, Saint-Amable, bureau 110, Québec G1R 5E4

La PERFORMANCE PUBLICITAIRE, c'est ...



Lorsque **Helène Hamel** place la promotion à la ligne de départ, on franchit la barre la plus haute.
Lorsque **Noëlla Lavoie** dirige l'équipe Marketel à Québec, on assiste à de grandes performances.
Lorsque **Michel Bernard** lance le service à la clientèle à fond de train, on fonce sur la voie gagnante.
Lorsque **Francine Lévesque** contrôle le service administratif, on récolte l'or, l'argent et le bronze.
Lorsque **Carol Lefrançois** planifie la stratégie média, on surclasse la concurrence.
Lorsque **Pierre Pilon** pilote le service création, on vit le vertige de la création.

Quant au reste de l'équipe, il fallait bien réaliser les performances quotidiennes, même au moment de prendre cette photographie!

Performance création: Luc Saint-Hilaire, concepteur rédacteur, Louise Filion et Sylvain Tremblay, concepteurs visuels, Serge Montambault et Nathalie Mc Grath, techniciens-graphistes, Véronique St-Pierre, coordonnatrice à la production.

Performance service: Anne Des Rochers et Marie-Josée Dutil, administrateurs publicitaires, Natalie Desmeules, coordonnatrice au service à la clientèle, Sylvie Gauvin, secrétaire-réceptionniste, Marigée Tisseur, secrétaire.

Marketel
871, chemin Saint-Louis,
Québec (Québec) G1S 1C1
Téléphone: (418) 683-4931
Télécopieur: (418) 683-2877

Marketel Marketel Public
(1987) Inc.
COMMUNICATEURS • CONSEILS

LONGUEUIL

RÉUNIONS
Relance Économique!
L'importance des réunions efficaces s'accroît en temps difficile

~ Profitez ~
de ce forfait-réunion extraordinaire

- Chambre • Pauses-Café
- Salle de réunion

• 1 chance au tirage **74,50\$***
"Weekend Fabuleux"
Valable jusqu'au 30 sept. '91

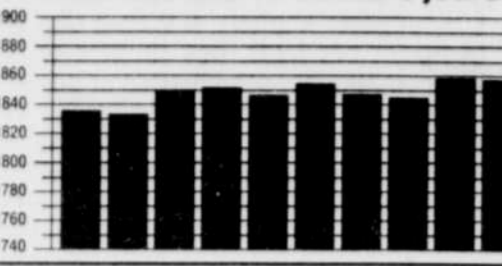
* par nuit, pour un minimum de dix chambres. Cette offre est limitée et valable selon disponibilité.

ROUSSILLON
LONGUEUIL
Les Hôtels Senneville
900, rue St-Charles est, Longueuil
Tél. : (514) 646-8100 • Fax : (514) 646-7786
Sans frais : 1-800-363-0363

LA REVUE BOURSIÈRE DE LA SEMAINE

MONTREAL

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1848,80, en baisse de 10,86. Volume des transactions : 4,5 millions d'actions. Titres en hausse : 117. Titres en baisse : 105. Titres inchangés : 145.

Table of stock market data for Montreal, including indices, volume, and lists of stocks with their respective prices and changes.

— Da G —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'H'.

— O —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'O'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— H —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— T —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'T'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— T —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'T'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

— T —

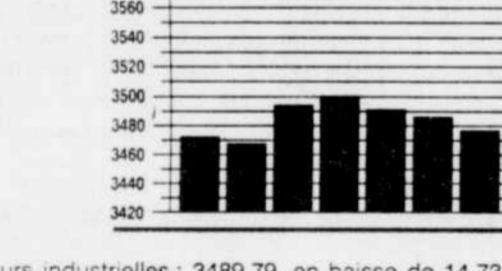
Table of stock market data for Montreal, categorized under 'T'.

— P —

Table of stock market data for Montreal, categorized under 'P'.

TORONTO

Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3489,79, en baisse de 14,73. Volume des transactions : 23,3 millions d'actions. Titres en hausse : 253. Titres en baisse : 308.

Table of stock market data for Toronto, including indices, volume, and lists of stocks with their respective prices and changes.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— Da G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— Da G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— Da G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— Da G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— Da G —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'Da G'.

— C —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'C'.

— H —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'H'.

— P —

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'P'.

LES OPTIONS TRANSIGÈES

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'LES OPTIONS TRANSIGÈES'.

LES OPTIONS TRANSIGÈES

Table of stock market data for Toronto, categorized under 'LES OPTIONS TRANSIGÈES'.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir.

— T —

Table of stock market data for Comptoir, categorized under 'T'.

— T —

Table of stock market data for Comptoir, categorized under 'T'.

— T —

Table of stock market data for Comptoir, categorized under 'T'.

— T —

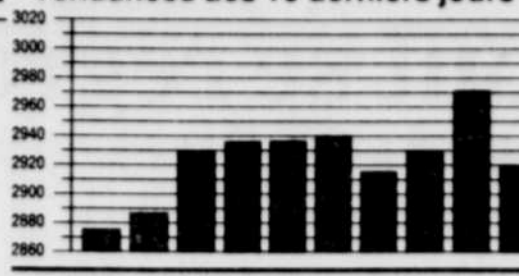
Table of stock market data for Comptoir, categorized under 'T'.

— T —

Table of stock market data for Comptoir, categorized under 'T'.

Note: La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un S. A et B = Différentiel des cours d'actions non votants, C = Actions ordinaires à des droits, D = Actions privilégiées, E = Actions privilégiées, F = Dividende variable, Z = Loterie, W = Bon de souscription (warrant).

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2920,17, en baisse de 50,98. Volume des transactions : 175 millions d'actions. Titres en hausse : 469. Titres en baisse : 1126. Titres inchangés : 478.

Table of stock market data including indices like S&P 500, Dow Jones, and various sector indices.

Table of stock market data under the heading 'D & G'.

Table of stock market data under the heading 'H & L'.

Table of stock market data under the heading 'M & O'.

Table of stock market data under the heading 'P & S'.

Table of stock market data under the heading 'T & Z'.

Table of stock market data under the heading 'A & B'.

Table of stock market data under the heading 'C & D'.

Table of stock market data under the heading 'E & F'.

Table of stock market data under the heading 'G & H'.

Table of stock market data under the heading 'I & J'.

LES OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — L'activité était calme vendredi, dans le marché canadien des obligations. Le court terme a baissé de 45 cents. Le moyen terme, les titres des provinces et des sociétés ont cédé 50 cents. Le long terme a perdu sept huitièmes de point. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 9/4 %.

Table of bond market data including various government and corporate bonds.

LES FONDS MUTUELS

Table of mutual fund data including various investment funds.

Table of mutual fund data including various investment funds.

LES TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Table of over-the-counter stock market data.

LES DIVIDENDES

Laurier Group Corp. (The), classes A et B: sept cents; payables le jeudi, aux actionnaires inscrits le 8 juin.

Table of dividend payments for various companies.

Ils seront tous là! Claude Bélard (Mouvement des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins), Denise Bombardier (Radio-Canada), Jean Dumas (Télévision Quatre-Saisons), Gérard-Marie Boivin (Radio-Québec), Jean-Paul Gagné (Journal Les Affaires), Yves Séguin, Marcel Côté (SECOR), Louis Garneau (Vêtements Louis Garneau Inc.), Serge Turgeon (Union des artistes), Roland Lepage (Trident), Jean David (Cirque du Soleil), Monique Simard (C.S.N.), Jacques Languirand, Paul-André Comeau (Commission d'accès à l'information), Marie Lavigne (Conseil du Statut de la femme), André Couture (Alex Couture et Lomex), Robert Dubé (Fondation Québécoise en environnement), André Mercier (Hydro-Québec), Jacques Desmeules (GATIQ).

LIBRE COMME L'AIR. La toute nouvelle 318i Cabriolet 1991 est la plus abordable des BMW décapotables. Son nouveau moteur 4 cylindres procure une puissance impressionnante. En plus: freins antiblocage, roues en alliage et radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs. Faites sauter toutes les barrières...



535,48 \$ par mois* La toute nouvelle 318i Cabriolet 1991 est la plus abordable des BMW décapotables. Son nouveau moteur 4 cylindres procure une puissance impressionnante. En plus: freins antiblocage, roues en alliage et radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs. Faites sauter toutes les barrières... * Selon un bail fixe de 60 mois, incluant un acompte de 5000 \$ et une allocation de 120000 km. Option d'achat à l'échéance du bail. Valeur résiduelle de 10879,86 \$. Les quantités sont limitées. Taxes, assurance, entretien, assurances, préparation et frais de transport en sus. L'équipement de la voiture peut varier quelque peu du modèle illustré. Conditions sujettes à changement sans préavis.

LES MONNAIES

TORONTO (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis vendredi, par le Banque de Montréal. Les cotes sont en devise canadienne. Les taux sont quotidiens de nombreux car ils fluctuent durant la journée et varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel.

Table of exchange rates for various currencies.

L'ARGENT

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent métal, vendredi, 4,675 \$ l'once et 150,29 \$ le kg, comparativement à 4,968 \$ et 151,03 \$ respectivement, lors de la précédente cotation. Ces cotes sont en dollar canadien.

POTHIER, BÉGIN, SOCIÉTÉ D'AVOCATS: UN NOUVEAU PARTENAIRE POUR LE MUSÉE DE LA CIVILISATION. Le Musée de la Civilisation est heureux d'accueillir la Société d'Avocats Pothier, Bégin parmi ses partenaires financiers. Lors de l'inauguration de l'exposition La Bible, entre mots et images, le 26 mars dernier, maître Roger Pothier a souligné l'importance capitale de la Bible comme instrument de justice et d'autorité, l'assèment des témoins sur la Bible en constitue une expression tangible. Le Musée souligne également la participation financière du Ministère des Communications du Canada pour la réalisation de cette exposition.



De gauche à droite: Monsieur Michel Côté, directeur de la Direction de la diffusion et de l'éducation au Musée; Madame Francine Du Bois, directrice Développement Musées et Patrimoine au ministère des Communications du Canada; et Monsieur Roger Pothier, de Pothier, Bégin, société d'avocats.

Advertisement for 'Soyez-y' event on May 18, 1991, at Québec Hilton, featuring a 'Grand Rassemblement des Jeunes Gens d'Affaires du Québec'.

Advertisement for Jaller automobiles, featuring a BMW 318i convertible and contact information for sales and service.

Advertisement for the Musée de la Civilisation, highlighting the inauguration of the 'La Bible, entre mots et images' exhibition.

Les pays producteurs d'amiante vont se regrouper

THETFORD MINES — Le Canada n'aura plus à agir seul. Un groupe international pour la sécurité des fibres (GISF) sera créé avant la fin de 1992. Une réunion préparatoire de fondation aura lieu les 5 et 6 juin à Moscou avec la participation des quatre principaux pays producteurs d'amiante, URSS, Canada, Brésil et Zimbabwe, et de quelques pays consommateurs.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

C'est ce qu'a révélé le président-directeur général de l'Institut canadien de l'amiante, M. Michel Gratton.

La naissance du nouvel organisme est l'aboutissement d'une initiative prise il y a trois ans par l'ex-directeur de l'Institut de l'amiante, M. Claude Forget. Il apparaissait inconcevable à ce dernier que le Canada soit le seul pays à consacrer des ressources impor-

tantes à la promotion de la sécurité alors que d'autres pays producteurs et consommateurs y trouvaient les mêmes intérêts sans toutefois y contribuer. En outre, à titre d'entité purement canadienne, l'Institut ne pouvait bénéficier pleinement de la collaboration d'organismes internationaux tels le Bureau international du travail, l'Organisation mondiale de la santé, et l'Organisation des nations unies.

M. Gratton a fait remarquer

que la création du GISF ne pouvait se réaliser sans la participation de l'URSS, le plus important pays producteur et consommateur au monde. Sa production est presque quatre fois supérieure à celle du Canada.

Au départ, le GISF mettra l'accent sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante. M. Gratton souhaite que l'organisme fasse de même éventuellement pour les autres fibres industrielles.

M. Gratton a reconnu que la bataille que livre l'industrie pour empêcher l'Agence américaine de l'environnement (EPA) de bannir

l'amiante coûte très cher. Selon lui, les frais légaux accumulés depuis 1979 par les pro-amiante se chiffrent à 6 millions \$US. Faisant allusion à l'Institut, il a ajouté: « Ça nous coûte un bras. »

Selon M. Gratton, le dossier de l'EPA est loin d'être fermé. Un jugement sera rendu d'ici la fin de l'été pour statuer si la proposition de bannissement de l'EPA est conforme ou pas aux dispositions de la nouvelle législation américaine « Toxic Substances Control Act ». Peu importe la décision qui sera rendue, M. Gratton s'attend à ce que la partie perdante utilise d'autres recours légaux. Cependant il

est convaincu qu'en bout de ligne les pro-amiante l'emporteront. « La politique de l'utilisation contrôlée de l'amiante chrysotile demeure la seule acceptable parce qu'elle s'appuie d'abord et avant tout sur des bases scientifiques solides et reconnues. Nous en faisons une question de principe. »

Au sein de la Communauté européenne, les pressions (Allemagne, Italie, Danemark, Hollande) sont fortes pour que l'on bannisse l'amiante. Cependant il semble que la décision déjà prise en faveur d'une utilisation contrôlée de ce matériau sera maintenue.

L'Institut canadien de l'amiante se dit prêt à passer à l'offensive

THETFORD MINES — Créé en 1984, l'Institut canadien de l'amiante s'est contenté de répondre aux attaques. Maintenant il passe à l'offensive pour convaincre l'opinion publique que l'utilisation contrôlée de l'amiante devrait servir de modèle pour de nombreuses substances potentiellement dangereuses.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

L'Institut a été très actif, mais il a peu publicisé ses démarches et interventions, a reconnu M. Gratton.

Il ne croit pas que l'Institut ait atteint tous ses objectifs mais, selon lui, l'organisme a démontré clairement qu'il est possible d'utiliser l'amiante chrysotile de façon sécuritaire partout où il y a une volonté politique de protéger la santé des travailleurs.

Selon lui, l'Institut a acquis une expertise sans égale qui est reconnue à l'échelle mondiale pour l'établissement de règlements et

de méthodes de travail sécuritaires et efficaces.

Le Canada a signé une entente de coopération technique avec l'URSS en novembre 1990. En vertu de cet accord, l'Union soviétique s'est engagée à appuyer l'Institut dans ses efforts pour implanter des conditions d'hygiène et des normes de sécurité dans l'industrie mondiale de l'amiante, et éventuellement en appliquer le modèle pour l'utilisation des autres fibres industrielles.

L'Institut est formé de trois partenaires égaux: gouvernement fédéral, gouvernement provincial, producteurs (LAB Chrysotile et JM Asbestos, au Québec, et Cas-

sier, en Colombie-Britannique).

Il a joué un rôle majeur au Bureau international du travail à Genève en 1986 dans l'élaboration et l'adoption par les représentants de 125 pays de la convention 162 sur la « sécurité dans l'utilisation de l'amiante ». Cette convention a été ratifiée par 10 pays et doit l'être par une douzaine d'autres.

L'Institut a visité 60 pays en Asie, Amérique du Sud, Afrique, Europe, et Moyen-Orient; effectué des missions de reconnaissance dans 35 autres pays, organisé 44 séminaires d'information notamment en Corée, Malaisie, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Zimbabwe; accueilli des délégations internationales de 17 pays à ses laboratoires, et contribué à la création en Corée, Mexique, Pérou et Taiwan d'associations nationales regroupant l'industrie, les syndicats et les gouvernements. D'autres associations sont en voie de formation en Colombie, Indonésie, Thaïlande, Tunisie, et Turquie.

Bonair et Unicanvas sauvés

COOKSHIRE (PC) — Les entreprises Bonair et Unicanvas sont sauvées, les créanciers ayant accepté leurs propositions.

Le directeur général et copropriétaire de Bonair et d'Unicanvas, Claude Grondin, est sorti soulagé des réunions des créanciers, à Montréal.

« On vient de sauver la totalité des emplois d'Unicanvas. On vient également de sauver Bonair qui va repartir très bas, avec quelques emplois. On va repartir lentement mais sur de bonnes bases », a déclaré M. Grondin.

Bonair, qui employait environ 125 travailleurs à Cookshire, était un des plus importants fabricants de roulottes au Canada, alors qu'Unicanvas fabrique à Black Lake des auvents pour ces roulottes. Cette compagnie embauchait une trentaine de personnes avant d'interrompre ses opérations. Un incendie a complètement détruit les ins-

tallations de Cookshire à la mi-janvier, causant des dommages dépassant les 10 millions \$.

Environ 95 % des créanciers de Bonair présents ont finalement voté en faveur de la proposition présentée par les actionnaires de Bonair, soit de rembourser dans les 90 jours 0,25 \$ pour chaque dollar dû. Le 0,75 \$ restant sera remboursé si Bonair obtient gain de cause dans la poursuite de 11,8 millions \$ entamée contre son courtier d'assurances, à la suite de l'incendie. En raison d'erreurs présumées commises par le courtier, la compagnie d'assurances refuse de dédommager entièrement Bonair.

La compagnie a également dû marchander longuement dans le cas des créanciers d'Unicanvas.

« Nous avons dû modifier notre offre. Au départ, nous of-

friions seulement 10 %, dans 90 jours. Après des discussions, nous avons accepté de bonifier l'offre à 0,25 \$ », a confié M. Grondin.

Plus tôt, hier, le maire de Cookshire et président du comité de relance de Bonair, M. Guy Veilleux, a déclaré être toujours optimiste de réussir à conserver Bonair, à Cookshire.

« La compagnie n'a pas encore pris de décision définitive. Tout va dépendre de ce que les créanciers vont décider. S'ils acceptent la proposition, nos chances sont toujours là de maintenir Bonair en place », a-t-il avancé.

M. Grondin maintient qu'à moins d'un miracle, Bonair devra s'installer ailleurs: « A moins qu'il existe un programme gouvernemental que je ne connais pas et qu'il y ait beaucoup d'argent, Bonair devra se tourner vers une bâtisse déjà existante. Or, il n'y a pas de telle bâtisse à Cookshire. »

INSTITUT DES VÉRIFICATEURS INTERNES SECTION DE QUÉBEC




Jacques Henrichon, c.a.
Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, Monsieur Jacques Henrichon fut élu président de l'Institut des vérificateurs internes, Section de Québec.
Monsieur Henrichon est vice-président de la Vérification interne au sein de La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.
Monsieur Michel Paré, madame Johanne Duff et Monsieur Jacques Marleau ont été élus respectivement vice-président, secrétaire et trésorier.
Mesdames Josée Charrette et Jocelyne Corbiel ainsi que messieurs Rosaire Audet, Sylvain Fortier, Richard Landry, Michel Racine et Ghyslain Vaillancourt furent élus administrateurs.
Madame Françoise Martel Vaillancourt et Monsieur François Mercille font partie du conseil d'administration à titre d'ex-présidents.
L'Institut des vérificateurs internes est une organisation internationale regroupant 42 500 membres, vouée à la pratique et au développement de la vérification interne.

SHELL CANADA
est fière de s'associer aux

CLUBS RICHELIEU DE LA RÉGIONALE CAP-DIAMANT
à l'occasion du

GALA DES PERSONNALITÉS RICHELIEU 1991
le samedi 11 mai à l'université Laval sous la présidence d'honneur de

M. André Dumais
Vice-président Marketing, région Québec-Matrimines
Produits Shell Canada Ltée



13 Personnalités Richelieu seront honorées pour leur contribution exceptionnelle
Des exemples à suivre pour nos jeunes...

En collaboration avec

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

La Fédération des caisses populaires Desjardins

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIÈRE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

SOUPER-CONFÉRENCE




Mme Normande Couture
Date: Le mercredi 15 mai 1991
Endroit: Salon Petit Frontenac
Château Frontenac
Inscription: 17 h 30
Heure: Souper: 18 h
23 \$ pour les membres
Conférencière: Mme Normande Couture, M.A., sexologue
Thème: "Stress et sexualité"
Note: Soirée réservée aux membres seulement
Elections

Reservations: 48 heures à l'avance, auprès de madame Yolande Garneau, au numéro 687-5244
Bienvenue à toutes nos membres!

Association québécoise de la qualité Régionale de Québec

DÉJEUNER-CONFÉRENCE



Monsieur Sam L. Donofrio
Vice-président et directeur de région, services de détail Québec-est, Banque Royale du Canada

Thème: Qualité, Qualité, encore Qualité... à la Banque Royale du Canada.

Lieu: Hôtel Universel
2300, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
(face au PEPS de l'Université Laval)

Date et heure: Le jeudi 30 mai 1991 de 7h à 9h30

Coût: Membres ou étudiants: 10 \$ (TPS incluse)
Non-membres: 15 \$ (TPS incluse)

Information et réservation: au numéro (418) 682-8635

Hausse de 0,2 % des prix de gros américains

WASHINGTON (AFP) — Les prix de gros, censés donner une indication de l'évolution prochaine des prix de détail, ont augmenté aux États-Unis de 0,2 % en avril après avoir reculé au cours des quatre mois précédents, a annoncé hier le département du Travail. Pour avril, les experts prévoient une stabilité ou une hausse de 0,1 % des prix de gros. Les prix à la production avaient reculé de 0,3 % en mars et de 0,6 % en février. Pour l'ensemble des quatre premiers mois de l'année, les prix de gros ont baissé de 2,9 % en rythme annuel contre une hausse de 5,6 % en 1990. Les prix de l'énergie ont continué à reculer en avril (-0,3 %) mais les prix des produits alimentaires ont fait un bond de 0,4 %. En excluant l'énergie et l'alimentation où les tarifs fluctuent toujours beaucoup d'un mois à l'autre, les prix de gros ont progressé également de 0,2 % en avril après une hausse de 0,2 % en mars et de 0,4 % en février. Cette augmentation de 0,2 % correspond exactement aux prévisions des analystes. L'indice des prix hors énergie et alimentation est jugé par les experts comme plus significatif des tendances de fond de l'inflation.

Préparer sa retraite Investir en Floride

PORT CHARLOTTE
Maison à partir de **67 995 \$** US
incluant terrain de 10 000 pi ca
Livrée clé en main

Francine Gagnon 652-3495
Le Permanent 658-7000

FAITES COMME NOUS ET... DEVENEZ CAMELOT POUR LE SOLEIL



Vous en retirerez des gains substantiels pour quelques minutes de livraison par jour.

Quel que soit votre âge... garçons et filles, hommes et femmes.

RONDES DISPONIBLES À SAINTE-FOY ET L'ANCIENNE-LORETTE dans les rues suivantes:

● FONTENELLE ● MILTON ● MONTY
● NOTRE-DAME ● ROUTE DE L'AÉROPORT

Téléphonez sans tarder au
647-3333

Le Service des abonnements du Soleil

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec




Les membres du Bureau de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec ont récemment élu à la présidence de leur organisme monsieur Louis Archambault, ing.f., Ph.D., chercheur scientifique en protection des forêts pour le compte de Forêts Canada à Sainte-Foy.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est l'organisme qui régit la pratique professionnelle de quelque 1 800 ingénieurs et ingénieurs forestiers exerçant au Québec et à l'étranger.

LOUIS ARCHAMBAULT, ing.f., Ph.D.

MARTINEAU WALKER AVOCATS



La société d'avocats **MARTINEAU WALKER** a le plaisir d'annoncer que Me Julien Reid s'est joint à son cabinet et qu'il exercera sa profession au bureau de Québec. Me Julien Reid est bachelier en droit et diplômé de l'université Laval depuis 1989. Il a été inscrit au tableau de l'Ordre du Barreau du Québec en 1991. Me Julien Reid oeuvrera plus particulièrement dans les secteurs du droit commercial, bancaire, corporatif et litige.

Bureau 800 Immeuble Le Saint-Patrick 140, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 5M8

FASKEN MARTINEAU DAVIS

Bureau 3000, Toronto-Dominion Bank Tower Toronto-Dominion Centre Toronto (Ontario) M5K 1C1

2800 Park Place 666 Burrard Street Vancouver (Canada) V6C 2Z7

3400, La Tour de la Bourse C.P. 242, Station Place Victoria Montréal (Québec) H4Z 1E9

10 Arthur Street 5th Floor London ENGLAND

475, avenue Louise Boite 3, 1050 Bruxelles BELGIQUE

BÂTISSE INDUSTRIELLE


SAINT-FRÉDÉRIC DE BEAUCO

- aux abords de la route 112
- 35 minutes de Québec par l'autoroute 73
- superficie 50 x 150
- construction 1989
- entrée 550
- avec bureau

Prix très avantageux, possibilité de location avec option d'achat. Nombreux autres avantages disponibles. Pour renseignements ou autre bâtisse disponible:

M. Louis Fournier
Commissaire Industriel pour CIDICAB
Tél.: (418) 426-2490

INNOVITECH



ROLAND DORÉ, ing. Ph.D.
Monsieur Camille Gagnon, ing., président du Groupe Conseil INNOVITECH inc. est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Roland Doré à titre d'associé principal et de président du Conseil d'administration.

Monsieur Doré maintient son association à l'École polytechnique de Montréal à titre de président du Conseil d'administration. Il est également vice-président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et membre de différents conseils d'administration dont celui de BCE Mobile Communications Inc. et de la Laurentienne Générale, Compagnie d'Assurance Inc.

Le Groupe Conseil INNOVITECH inc. favorise le développement industriel du Québec par l'élaboration de stratégies technologiques innovatrices destinées aux entreprises et aux organismes publics.

Les adversaires de l'amiante ont encore des cartes dans leur jeu

WASHINGTON — La décision attendue du tribunal de la Nouvelle-Orléans sur la légalité du bannissement de l'amiante aux États-Unis pourrait déclencher une série d'interventions devant les tribunaux et l'Agence de protection de l'environnement (EPA), qui pourraient durer des années et coûter de dizaines de milliers de dollars.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Une fois rendue, la décision du tribunal du Cinquième district pourrait être portée en appel devant l'ensemble de la magistrature de la Cour d'appel américaine et à la Cour suprême des États-Unis. De plus, les adversaires du bannissement pourraient procéder au cas par cas et réclamer une révision du décret de l'EPA pour un certain nombre de produits visés par l'interdiction de 1989.

Mais, « pour l'instant, nous

préférons attendre de prendre connaissance du texte juridique avant de faire notre choix », a indiqué M. Bob Pigg, président du Bureau américain d'information sur l'amiante.

Ottawa et Québec pourraient donc être appelés à injecter encore des dizaines de milliers de dollars dans la bataille juridique qui a coûté à elle seule en 1989 plus d'un demi-million : « En plus des appels devant les tribunaux, on peut utiliser d'autres recours. Des poursuites précises ou des demandes d'exception peuvent être présentées à l'EPA

en choisissant par exemple un ou deux produits précis. Mais nous devons attendre. Nous entendons étudier toutes les possibilités. »

Entre-temps, les adversaires de l'EPA se préparent à une victoire, qu'ils entendent exploiter au maximum, confiants de faire partie du faible 20 % de causes que l'agence américaine perd devant les tribunaux.

Si le Bureau américain d'information sur l'amiante obtient gain de cause, il lancera une campagne d'information, qui débitera par une rencontre avec la presse étrangère de Washington. « À l'heure actuelle, nous sommes dans l'expectative. Mais si nous gagnons devant les tribunaux, nous entendons publiciser notre victoire », a indiqué M. Pigg.

Pendant que la Cour de la Nouvelle-Orléans délibère, la « fibre qui tue » continue son laborieux cheminement devant les tribunaux civils. La semaine dernière à Baltimore, le juge Marshall Levin a ordonné le regroupement de 9000 plaintes pendantes devant la magistrature du Maryland dans une seule cause, qui devient le plus important procès du genre à se tenir aux États-Unis.

Les victimes se regroupent dans deux catégories, les travailleurs d'aciéries et les débardeurs, qui poursuivent une dizaine de compagnies de la région immédiate de Baltimore, dont le plus important employeur, Bethlehem Steel, accusée d'avoir laissé ses employés manipuler l'amiante à mains nues. Plusieurs des demandeurs sont déjà morts.

Les Souliers La Vallée en faillite

VALLÉE-JONCTION — Fondé en 1932, le fabricant de chaussures Les Souliers La Vallée est en faillite. Les espoirs des 200 employés de voir l'entreprise relancée sous une forme de coopérative sont presque évanouis.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

La compagnie est sur le point d'être liquidée au profit des deux principaux créanciers, Fiducie Desjardins et Banque nationale. A moins d'imprévu, les appels d'offres seront publiés dans LE SOLEIL du 18 mai.

Hier il n'y avait plus de service téléphonique à la manufacture.

La présidente du syndicat des employés (CSD), Mme Gilberte Noël, a reconnu que la situation

semble être désespérée : « Pour le moment on ne sait rien. » Les travailleurs ont été licenciés le 22 mars.

Les employés seraient prêts à créer une coopérative pour relancer l'entreprise. Ils y investiraient 500 000 \$, soit 2000 \$ chacun. Cependant aucun autre bailleur de fonds important ne serait prêt à embarquer avec eux.

Pour Les Souliers La Vallée, la situation s'est détériorée rapidement lorsque après une vérification serrée des livres, la compagnie s'est retrouvée avec une perte de 875 000 \$ au lieu d'un bénéfice prévu de 50 000 \$ à 75 000 \$ pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1990. C'était suffisant pour inquiéter le créancier garanti, la Fiducie Desjardins, et inciter la Banque nationale à rappeler sa marge de crédit.

L'Expo de Grande-Rivière bat son plein

GRANDE-RIVIERE — Depuis hier et jusqu'à demain, dimanche, la population de la péninsule gaspésienne et de la Baie-des-Chaleurs est invitée à visiter l'Exposition régionale industrielle et commerciale (ERIC) qui se tient au Centre récréatif de Grande-Rivière.

Sous la présidence de M. Philippe

Lebreux, cette activité réunit 78 exposants de tous les secteurs de l'activité économique : industrie, informatique, santé, aménagement, rénovation domiciliaire, plein air, et les services gouvernementaux.

C'est la septième édition de cette exposition régionale.

Considérée dans la Baie des Chaleurs comme l'événement ma-

jeur à cette époque-ci de l'année, cette exposition est aussi l'occasion d'aborder des thèmes plus légers comme, par exemple, la mode.

De nombreuses festivités populaires, couronnées de prix de présence, marqueront ces quelques journées de réjouissance placées sous le signe de l'industrie et du commerce.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT
671-5311
LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

AMEUBLEMENT DE BUREAU FRC INC.

NEUFS ET D'OCCASION VENTE ET LOCATION

SPÉCIAL DE MAI

Bureaux usages 30" x 60" à partir de **75⁰⁰\$**

Bureaux neufs à partir de **199⁰⁰\$**

BUREAUX - CHAISES - CLASSEURS - TABLES - MACHINES À ÉCRIRE IBM - TABLETTES D'ENTRÉPÔT

720, Saint-Vallier Ouest, Québec 683-2338

FENEXPERT vous remet une garantie à vie sur les produits et sur leur installation. De cette façon, personne ne vous manquera de respect.



Quand le fabricant, le détaillant et l'installateur sont trois personnes différentes, il est facile pour tous ces gens de se renvoyer la balle. Fenexpert est à la fois le fabricant, le détaillant et l'installateur. Ce qui veut dire que si vos portes et vos fenêtres ne vous procurent pas entière satisfaction, vous saurez à qui vous adresser et tout sera clair pour tout le monde. La garantie à vie limitée Fenexpert, c'est la protection la plus complète que vous trouverez sur le marché.

UN SPÉCIALISTE DOMINE TOUS LES AUTRES...

FENEXPERT
Portes et fenêtres

QUÉBEC (Ville Vanier) 355, rue Marais	681-6755
LÉVIS (Pintendre) 537, route Kennedy	833-4465
BAIE COMEAU 972, rue de Bretagne	589-8775

Vous trouverez aussi un FENEXPERT dans chacune des villes suivantes:

BLAINVILLE	OTTAWA	SHERBROOKE
GATINEAU/HULL	ST-BRUNO	TROIS-RIVIÈRES
GRANBY	ST-EUSTACHE	VICTORIAVILLE
LAVAL	ST-HUBERT	WEST ISLAND
MONTRÉAL	ST-JÉRÔME	

*Marque de commerce, usager inscrit.

L'AUVENT distinctif...

Passer nous voir dès maintenant... pour profiter de nos spéciaux!



Ouvert en semaine: de 8h à 17h
Le samedi à Vanier: de 9h à 16h
à Lévis: 9h à 13h

signé **CBI**
837-8863
Les vrais experts depuis 20 ans!

Nouveau! AU COEUR DE QUÉBEC
355, av. Marais
Ville de Vanier
683-1958

SERVICE GRATUIT D'ESTIMATION À DOMICILE **CBI inc.**, 21, Montcalm, Lévis, C.P. 3250 G6V 6P5

Juste à temps pour la Fête des Mères

La Baie nettoie n'importe quoi...ou presque!

DERNIÈRE SEMAINE pour bénéficier de notre PRIME: Avec toute demande de nettoyage de tapis, nous nettoierons un vestibule sans frais additionnels!

NETTOYAGE DE TAPIS 2 PIÈCES (moquette)	29^{\$}
4 PIÈCES (moquette)	55^{\$}
MAISON COMPLÈTE 5 pièces (moquette) 12 marches et un vestibule	89^{\$}
NETTOYAGE DE MOBILIER Canapé toute dimension	59^{\$}
NETTOYAGE INTÉRIEUR D'AUTO* Tapis, banquettes en tissu et coffre arrière.	69^{\$}

*Appelez pour plus d'informations.

CES PRIMES RABAIS SONT VALABLES JUSQU'AU 18 MAI 1991.

Appelez-nous!
Québec **624-0478**
Chicoutimi **690-2471**
Lundi au vendredi: 9h00 à 17h00
Samedi: 9h00 à 14h00.

Minimum de deux pièces par visite. • Salon et salle à manger attenante comptent pour deux pièces. • Coût pour sous-sol ou salle familiale 2,40 \$ le mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossiers non attenants, des canapés modulaires et des revêtements haïtiens ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. • Autres frais pour travail hors des régions métropolitaines. • Plusieurs autres services disponibles.

la **Baie**

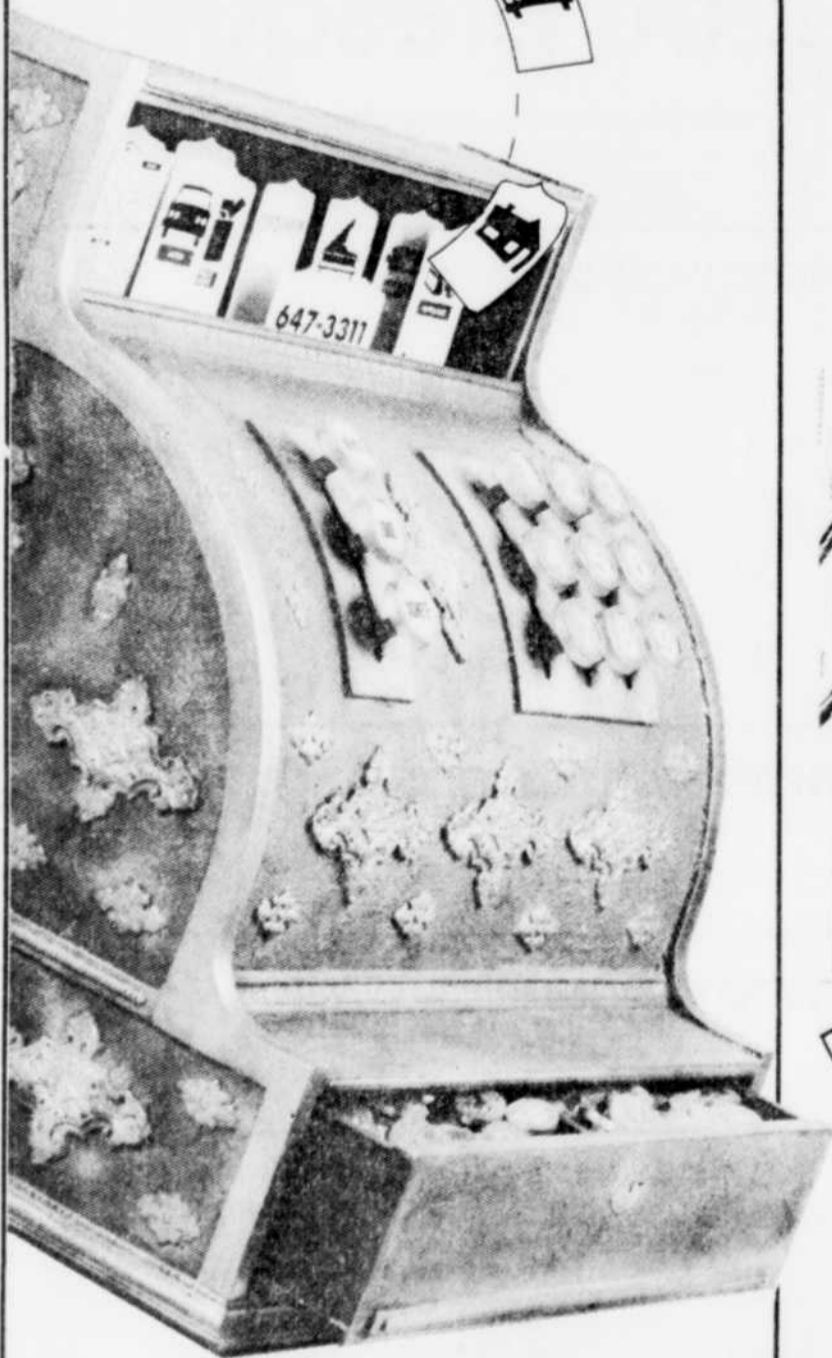
VOS ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

DE L'ARGENT

SOMNANT

647-3311

Quelle que soit la saison et ce que vous avez à vendre, louer ou acheter, vos annonces classées du Soleil vous font gagner ou économiser à tout coup!



LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

La saison du homard est commencée

Deux bonnes nouvelles dans le domaine des pêches : le homard du Québec, identifié avec des élastiques bleus à la fleur de lys est arrivé, et bon nombre de travailleurs retrouveront leur emploi grâce à la relance de l'usine Crustacés des îles, à Havre-Aubert.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Pour une deuxième année, le regroupement des producteurs de homards du Québec en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimen-

tation, lance une campagne de promotion visant à inciter les consommateurs québécois à choisir le homard pêché par des Québécois, compte tenu de la place importante qu'occupe ce crustacé dans le monde des pêches.

Malgré la courte saison de pé-

che du homard, neuf semaines, cette activité représente 9,1 millions \$ pour les îles-de-la-Madeleine et 2,7 millions \$ pour la Gaspésie. Le homard représente 18 % de la valeur des débarquements de produits marins au Québec. Au Québec, il se capture trois millions de kilos de homard par année.

En outre, les pêcheries Norpro Ltée, avec l'aide du MAPAQ, relanceront l'usine de transforma-

tion Crustacés des îles qui, l'an dernier fonctionnait au ralenti et risquait de ne pas rouvrir ses portes cette saison si aucun effort n'était consenti.

Le ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, M. Yvon Vallières, a annoncé hier une aide de 600 000 \$ sous forme de prêt garanti. Si l'usine retrouve sa vitesse de croisière, 200 personnes pourraient y trouver du travail.

L'industrie bio-alimentaire est un vrai géant

Même si on admet que l'industrie bio-alimentaire est importante pour l'économie québécoise, on ne soupçonne pas son ampleur.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Dans le Carrefour bio-alimentaire publié par le MAPAQ, on relève que, en 1990, les ventes du secteur bio-alimentaire québécois étaient estimées à 16,9 milliards \$. Les ventes au détail s'élevaient à 11,2 milliards \$, les recettes de la restauration à 4,4 milliards \$ et les

exportations à 1,3 milliard \$.

La valeur des livraisons manufacturières du secteur des aliments et boissons atteignait 10,8 milliards \$ l'an dernier tandis que les recettes du secteur agricole frisaient les 3,7 milliards \$.

L'industrie bio-alimentaire procure de l'emploi à 350 000 personnes dont 56 000 dans le secteur de la transformation, 98 000 dans la

distribution et la vente et 128 000 dans la restauration et autres services alimentaires. Soit 12 % de l'emploi total au Québec.

Les perspectives d'avenir sont emballantes et portées d'espoir : « L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la possibilité d'un meilleur accès au marché mexicain, la formation du marché unique européen dès 1992, le résultat des négociations du GATT ainsi que l'ouverture des marchés de l'Europe de l'Est et de l'Asie, sont autant de facteurs qui contribueront à accroître les occa-

sions de marchés, dans un contexte de forte concurrence. »

Les entreprises de transformation devront développer produits et procédés pour répondre aux exigences du marché : « Les occasions qu'offrent les marchés exigent de la part des entreprises une amélioration des fonctions de la gestion, de la qualité, de la productivité et de la mise en marché. La croissance des activités du secteur bio-alimentaire nécessite le renforcement d'un partenariat entre les intervenants afin de saisir toutes les possibilités de développement. »

ELLE PEUT DÉTRUIRE LES PLUS BEAUX RÊVES

La sclérose en plaques est une maladie incurable qui touche les 20-40 ans. Pour 12 000 Québécois, c'est l'une des pires choses qui soient arrivées à leur famille.

Aidez-vous maintenant!
Et lors de la Campagne de l'oeillet du 9 au 12 mai 1991.

Devenez bénévole ou encore, faites un don.

SP SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES DIVISION DU QUÉBEC

Retournez à:
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES
Division du Québec
525, boul. Hamel
Bureau A-24
Québec G1M 2S8
Tél.: (418) 529-9742

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Code postal.....
Montant du don..... \$
Chèque Mandat-poste Reçu

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

une collaboration



Clairette, porte-parole

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

La fête de Dollard ou la fête de la Reine

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le 20 mai, fête de Dollard ou de la Reine, est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. En conséquence, tout salarié à temps complet ou à temps partiel peut bénéficier d'un congé payé ou d'une indemnité.

Pour avoir droit à un jour férié, ce jour férié doit être un jour ouvrable* pour le salarié. De plus, le salarié doit avoir 60 jours de service continu dans l'entreprise et ne pas s'être absenté la veille et le lendemain de la fête sans l'autorisation de l'employeur ou sans raison valable.

*Un jour ouvrable est un jour où le salarié travaille habituellement ou un jour férié où il est appelé à travailler effectivement. Dans le cas où il doit travailler ce jour, il a droit au salaire correspondant au travail effectué et à une indemnité ou, au choix de l'employeur, à un congé compensatoire d'une journée.

RENSEIGNEMENTS
On peut obtenir plus de renseignements ou porter plainte en s'adressant aux bureaux suivants de la Commission des normes du travail:

BAIE-COMEAU (418) 569-9931	QUÉBEC (418) 643-4940
HULL (819) 772-3019	ROUYN-NORANDA (819) 797-0202
JONQUIÈRE (418) 695-1940	SHERBROOKE (819) 820-3441
MATANE (418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES (819) 371-6661
MONTRÉAL (514) 873-7061	

* La Commission accepte les frais d'appel.

Québec

699\$

Technics

D'une sonorité exceptionnelle. Offrez-vous cette chaîne haute fidélité télécommandée, comprenant un récepteur SAGX 100 d'une puissance de 80 watts, lecteur de disque compact SLP-1 0 et enceinte acoustique Paradigm, modèle 3 SE. En option, magnétophone double cassette, Dolby, modèle RSTR 155, à seulement 279 \$.

DES BAS PRIX AU MAXIMUM

IMMAX

600, Belvédère, Québec, 687-4545

electro max

Remarquable sans être remarqué...

Denyse Bisson fréquente presque quotidiennement les restaurants et elle trouve déconcertant le manque de savoir-faire à la table.

"Je suis à chaque fois surprise de voir quelqu'un avec une tenue vestimentaire impeccable, un vocabulaire et une expression sans reproche et de constater que cette même personne dépose ses ustensiles en "rame de chaloupe", ou mord dans son pain ou laisse sa serviette de table sur la table et j'en passe. Je crois cependant que la plupart ignore leur manque de connaissances à ce niveau. J'ai donc monté un cours basé sur mes connaissances et des recherches chez plus d'une quinzaine d'auteurs pour enseigner le savoir-faire à la table. De la réservation de la table, à la façon de commander vin et repas, l'utilisation des ustensiles et même la disposition de ses pieds, et encore."

Ce cours, offert en collaboration avec le Bistango, est d'une durée de 5 heures et son coût de 100\$ inclus le repas, vin, service et taxes. "Je garantis de plus que si vous n'apprenez rien, je vous rembourse vos frais d'inscription, déduction faite du repas." Mme Bisson n'enseigne pas l'art d'être prétentieux, au contraire, son but est que vous soyez remarquable... sans être remarqué.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, on peut rejoindre Mme Bisson au 651-3050.

Le Remarquable

Boutique L'HOMME

SOLDE

20% à 40%

sur presque toutes nos collections printemps-été telles que

Cacharel - Fil - Caufield - Britches - Utex - Sunday's

Place Laurier 651-9727
sur la mezzanine du mail est
une division de Gestion P. Beshro

L'industrie canadienne de l'acier est aussi en crise

HAMILTON — Les apparences sont parfois trompeuses dans la capitale canadienne de l'acier.

par ROB CARRICK
de la Presse canadienne

Vues de loin, les usines de Dofasco et de Stelco, à Hamilton, projetent des colonnes de fumée dense de leurs longues cheminées. Tout autour, des trains, des camions et des navires arrivent avec des matériaux bruts et repartent avec de l'acier fini.

On croit se trouver devant des entreprises florissantes. Mais les rapports financiers de ces compagnies disent autre chose.

En 1990, Dofasco a enregistré une perte de 679,2 millions \$, après avoir annulé en l'absorbant son investissement de 713 millions \$ dans Algoma Steel Corp., de Sault Ste. Marie, qui est en difficulté sérieuse.

Stelco, qui tout comme Algoma a été la cible d'un long arrêt de travail au milieu de l'année, a per-

du un peu moins de 200 millions \$ durant l'année.

Durant cette période, le nombre des sidérurgistes actifs dans l'ensemble de l'industrie de l'acier au Canada est passé à 35 000, après une diminution de 5 000 travailleurs, selon des chiffres fournis par l'Association canadienne des producteurs d'acier.

« On a toujours considéré l'acier comme un symbole de la puissance industrielle », a noté Michael Bliss, professeur et historien de l'Université de Toronto. « Mais les grandes aciéries ne sont plus ce qu'elles étaient ».

L'année dernière, cette industrie a connu les mêmes ennuis que presque toutes les autres manufacturiers du Canada.

D'abord, il y a eu la récession et une diminution des commandes placées par les clients les plus vigoureux — dans le cas de l'acier, l'industrie de la construction et

celle de l'automobile.

Un dollar canadien fort a aussi rendu les exportations d'acier plus coûteuses et moins concurrentielles sur les marchés mondiaux. Finalement, les taux d'intérêt élevés ont gonflé les coûts des activités industrielles et commerciales.

« Nous nous trouvons devant une situation effrayante », a déclaré Brian Chesnut, analyste de l'industrie sidérurgique chez les courtiers Richardson Greenshields, à Winnipeg.

« On a frappé l'industrie sidérurgique droit sur la tête avec un marteau très lourd ».

Dofasco, Stelco et Algoma sont, par ordre d'importance, les trois grands fabricants d'acier du Canada. Une technologie désuète et un lourd endettement ont mis l'existence d'Algoma en danger et Stelco ne se trouve pas dans la plus confortable des situations.

Considérée comme la plus puissante et la plus moderne au point de vue technologique, Dofasco a connu une légère amélioration de ses bénéfices durant le premier trimestre de cette année. Plusieurs autres aciéries de moindre importance sont saines bien qu'elles doivent également lutter contre les ennuis découlant de la récession.

Toutes attendent que l'économie s'améliore et que le dollar baisse. Mais certains analystes

croient que les malheurs de cette industrie iront au-delà des difficultés économiques actuelles.

Chose certaine, on remplace de plus en plus l'acier par d'autres matériaux, comme les plastiques et l'aluminium. Comme conséquence, a noté M. Chesnut, la demande d'acier diminue annuellement de 1 %.

« Quand on parle de révolution industrielle, on veut dire l'acier et le charbon », a pour sa part rappelé M. Bliss. « Or, qu'est-il arrivé au charbon? »

Et nos aciéries ne semblent pas fonctionner assez économiquement pour pouvoir résister indéfiniment à la concurrence que présentent les importations. Celles-ci représentent une part de plus en plus grande du marché canadien.

Au cours des huit dernières années, malgré une croissance économique valable, les aciéries canadiennes n'ont utilisé en moyenne que 73 % de leur capacité de production.

En 1990, selon des rapports préliminaires, elles auraient fonctionné à 65 % de leur capacité.

Leur problème, c'est alors une trop grande capacité de production et trop d'employés.

Pour l'analyste Jay Gordon, des courtiers Mclean McCarthy, de Toronto, l'industrie canadienne de la sidérurgie connaît les mêmes problèmes qu'a connus cette in-

dustrie aux États-Unis au début des années 1980.

Aussi la solution, ajoute-t-il, est de suivre l'exemple des Américains : « Fermez des usines, débarrassez-vous de milliers d'employés, modernisez les usines que vous conservez et agissez avec plus d'intelligence que durant les 25 années précédentes ».

« Seront-elles profitables? Peut-être, si l'économie le permet ».

Et, affirment les experts, l'acier est trop versatile et bon marché pour disparaître totalement de notre société industrielle.

M. Gordon croit même qu'une nouvelle popularité de l'acier est possible, ne serait-ce que pour reconstruire les villes actuellement en perte de vitesse, selon certains

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD

Gaetan Richard, md
FRC(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St Sacrement

683-4450

GIROUX MAÇONNEX

PAVÉS

Élégance...

Conférez à votre résidence le cachet unique et durable des pavés et blocs de remblai Giroux-Maçonnex.

Notre vaste choix de modèles et de coloris rehaussera le prestige de votre environnement pour des années.

Giroux-Maçonnex est dépositaire des blocs de remblai et pavés d'argile ou de béton :

PERMACON, SHAW, GLEN GERY, ALBA ET PAVÉS CANADA BRIQUE.

UNE RÉSISTANCE MUR À MUR

GROUPE GIROUX MAÇONNEX

Salle d'exposition
5690, Boul. Pierre-Bertrand N.
Québec

622-8500

BRIQUES - BLOCS - FOYERS DE VERRE

Le Fonds FTQ augmente sa participation dans Transport Cabano à 25,76 %

MONTREAL — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) annonce avoir augmenté sensiblement sa participation dans la firme Transport Cabano. Les intérêts du Fonds dans cette entreprise sont passés de 20,13 à 25,76 %. Le Fonds était déjà le principal actionnaire et ne fait ainsi que consolider sa position. L'accroissement de la position du Fonds s'est faite par transaction privée et sur le marché boursier. Le Fonds a acquis 491 978 actions de Les entreprises Alfred Hamel inc. au prix de 1,50 \$. Ce bloc équivaut à 3,96 % des titres de Transport Cabano. Par ailleurs, en avril, le Fonds a acquis sur le marché boursier un total de 206 500 actions ordinaires, représentant 1,66 % du capital-actions. Ce sont les perspectives de croissance intéressantes de Transport Cabano qui expliquent l'accroissement de la position du Fonds, a déclaré le porte-parole Jean-François Lebrun.

Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire

Merci aux Oeuvres du Club Kinsmen de Québec

LES OEUVRES DU CLUB KINSMEN DE QUÉBEC
21 AVRIL 91

PRÉSENTÉ À L'ONNEUR DE LA FONDATION DU QUÉBEC POUR LA RECHERCHE SUR L'IMPLANT COCHLEAIRE
DIX HUIT MILLE CINQ CENT 18.500 \$ DOLLARS

Le 21 avril 1991, Les Oeuvres du Club Kinsmen de Québec remettaient à la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire, un cheque de 18500\$ pour défrayer le coût d'un implant cochléaire d'un enfant atteint de surdité totale. Apparaissent sur la photo: Me Claude Paire de l'étude Martineau Walker, membre du conseil d'administration du Club Kinsmen et parrain du dossier de l'implant-Kin, le docteur Pierre Ferron, directeur du programme québécois sur les implants cochléaires et président de la Fondation pour l'implant cochléaire, ainsi que monsieur Jean-Pierre Legault, vice-président ventes-marketing chez Verreault Frontenac et président de la campagne de financement pour la Fondation pour l'année 1990-91, qui recevait ce cheque au nom de la Fondation. Au nom de cet enfant sourd, un merci très chaleureux pour ce généreux don.

800 WATTS

199\$

GRATUIT

GoldStar

Four micro-ondes

- 0,8 pi³ • 800 watts de puissance de cuisson
- Décongélation automatique
- 10 degrés de cuisson
- Plateau rotatif

Gratuit: valeur de 50 \$
7 pièces de Rubbermaid pour la cuisson

DES BAS PRIX AU MAXIMUM

INMAX
ELECTRONIQUE

600, Belvédère, Québec 687-4545 Service 881-7463

NOUVEAU À QUÉBEC

ENFIN, LE 1^{er} À QUÉBEC

UN ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE

La mode à meilleur prix
NOTRE DEVISE

- Qualité
- Mode
- Bas prix
- TPS incluse

LE PLUS GRAND CHOIX DE CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME AU PLUS BAS PRIX À QUÉBEC

LE PRINTEMPS EST À VOTRE PORTE!

POUR PLUS DE 400 000\$ EN STOCK

DES MODÈLES DERNIER CRI IMPORTÉS D'ITALIE, D'EUROPE, etc.

OUVERT À L'ANNÉE

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU MERCREDI, DE 9h30 À 17h30;
JEUDI ET VENDREDI, DE 9h30 À 21h;
SAMEDI, DE 9h À 17h

ENTREPÔT DE LA CHAUSSURE
60, DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES
QUÉBEC 649-9454

Biani
Autrefois J.D. Chevrolet

BRICKS - BLOCS - FOYERS DE VERRE

Max Gros-Louis dénonce le harcèlement dont souffre la nation huronne-wendat

Le Grand chef Max « Oné-Onti » Gros-Louis a dénoncé jeudi le « harcèlement » et le « non-respect » dont est victime la nation huronne-wendat de la part du fédéral et particulièrement de la Gendarmerie royale du Canada.

Dans un communiqué émis au nom du conseil de la nation huronne-wendat, M. Gros-Louis déplore l'approche répressive du fédéral dans les dossiers litigieux avec les nations autochtones et les interventions répétées de la GRC quant aux pratiques commerciales de certains de ses membres.

Le grand chef n'a voulu référer à aucun dossier spécifique, laissant le soin aux tribunaux de trancher, mais il souhaite un changement de cap des autorités fédérales, « car leur attitude brise toute l'atmosphère » et constitue plutôt une provocation.

M. Gros-Louis souligne que la nation a entamé des démarches en vue d'une négociation d'autonomie gouvernementale et qu'elle est maintenant prête à amorcer les étapes précises d'un processus formel de négociation tripartite regroupant plusieurs dossiers connexes.

Pour la nation huronne-wendat, l'autonomie et la souveraineté sur son territoire restent la pierre angulaire de ses revendications. Il s'agit de s'entendre, selon M. Gros-Louis, sur les modalités, rap-

pelant que la nation huronne-wendat a toujours affirmé sa souveraineté. Il réfère à ce propos à un jugement rendu il y a un an par la Cour suprême validant le traité intervenu entre la nation huronne et le gouverneur Murray. « Ce jugement, souligne le grand chef, reconnaissait notre droit de commerce. »

M. Gros-Louis rappelle la longue tradition de relations harmonieuses de coexistence et de coopération entre les nations autochtones et le peuple québécois et canadien et en appelle à cette approche dans le respect des différences, des droits et des prérogatives de chacun.

Le grand chef invite les deux gouvernements à se joindre à la nation huronne-wendat « pour définir et préciser les lieux encore obscurs d'un contrat social entre leurs peuples respectifs. Une approche répressive, ajoute-t-il, ne peut que mener à une épreuve de force que je ne souhaite pas et dont les conséquences négatives ne devront pas être attribuées à la nation huronne-wendat. »



Dans un communiqué, M. Gros-Louis déplore l'approche répressive du fédéral dans les dossiers litigieux avec les nations autochtones et les interventions répétées de la GRC quant aux pratiques commerciales de certains de ses membres.

Pour les consommateurs Le Bureau international d'échange commercial ouvre un centre de troc

Toutes ces choses qui vous encombrant peuvent être troquées pour un bien ou un service dont vous pourriez avoir besoin, au centre de l'échange qu'ouvrira le Bureau international d'échange commercial (BIEC) le 13 mai à Québec.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Cette initiative est très avantageuse pour tout le monde, selon M. Serge Ouellet, directeur général. En s'ouvrant aux consommateurs, les quelque 1200 entreprises membres, des marchands, des professionnels et des services qui troquent entre eux depuis quatre ans, peuvent accroître leurs chiffres d'affaires dans une période économique très difficile. De leur côté, les consommateurs en général pourront échanger presque tous les biens dont ils veulent se départir : bicyclettes, appareils ménagers, oeuvres d'art... une moto, une auto, un bateau, un condo.

Comment cela fonctionne ? Moyennant le paiement d'une carte de membre de 10 \$, vous pourrez échanger ce téléviseur que vous avez gagné, cette bicyclette que vous avez achetée dans un moment d'enthousiasme ou ce clavier que vous aviez offert à votre enfant ou d'autres articles de-

fessionnels (comptables, notaires, avocats, dentistes, chiropraticiens et autres), de services de toutes sortes, comme des cours de conduite, de l'entretien ménager, une disco mobile, l'institut de beauté, la location d'une salle, des réparations et bien d'autres.

Les seules exceptions sont les vêtements, les livres, les disques ou les cassettes usagés.

Au cours de la conférence de presse qu'il donnait, jeudi matin, M. Ouellet a dit que le seul moyen de contrer le troc d'objets volés, c'est de bien établir l'identité du membre avant de lui émettre une carte. Ainsi, a-t-il expliqué, on connaîtra la provenance de la marchandise offerte.

Le centre, situé Centre d'affaires Hamel, 925, rue Newton, coin Hamel, entre les sorties du Vallon et Henri-IV, a une superficie de 3800 pieds carrés. Il emploie actuellement deux personnes, mais selon M. Ouellet, on attendra d'évaluer le succès de l'entreprise avant de déterminer les véritables besoins.

Enquête publique

QUÉBEC — Une enquête devant être présidée par Me Pierre Trahan, coroner, vient d'être ordonnée par le coroner en chef, le Dr Jean Grenier, concernant les décès de cinq personnes causés par des projectiles d'armes à feu, dans le district de Joliette. L'enquête servira à préciser les causes et circonstances de ces décès, dont ceux de Mme Albina Arbour Cloutier, MM. Roger Cloutier et Stéphane Arcand, survenus le 13 avril, à Sainte-Mélanie, M. Tommy Simoneau, le 13 avril à Joliette, et enfin celui de M. John Peter Rivest, le 14 avril à Joliette également. Le coroner Trahan avisera de la date et du lieu de cette enquête dès que possible.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JACQUES SIROIS, camionneur, domicilié et résidant au 1213, av. Notre-Dame, Charlebourg (Québec) G2N 1R4

DEBITEUR

AVIS est, par les présentes, donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 1er mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 mai 1991 à 11 h au bureau du syndic, 1170, boul. Lebourgneuf, bureau 304, Québec (Québec).

Date de Québec, ce 3e jour de mai 1991

Gilles M. Tremblay, M.Sc. Syndic

Bureau de: GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS 1170, boul. Lebourgneuf, bureau 304 QUÉBEC (Québec) G2K 2E3 Tél.: (418) 623-3636

GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
GESTION JUHEN INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 805, boul. Smith Nord, Thetford Mines (Québec) G6G 6L5

DEBITEUR

AVIS est, par les présentes, donné que le débiteur susdit a fait cession de ses biens en date du 1er mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le mercredi 22 mai 1991 à 11 h au Palais de justice de Thetford Mines, 693, St-Alphonse Ouest, salle 103, Thetford Mines (Québec).

Date de Québec, ce 6e jour de mai 1991

Gilles M. Tremblay, M.Sc. Syndic

Bureau de: GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS 1170, boul. Lebourgneuf, bureau 304 QUÉBEC (Québec) G2K 2E3 Tél.: (418) 623-3636

GILLES M. TREMBLAY & ASSOCIÉS

AVIS PUBLIC
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PORTS
Port de Sept-Îles
Port de Sept-Îles

APPEL DE QUALIFICATION
POUR LE MONTAGE DES ÉQUIPEMENTS D'AUTOMATION D'UN SYSTÈME DE MANUTENTION DE COKE ET D'ALUMINE
PROJET DE DÉVELOPPEMENT ALOUETTE
PORT DE SEPT-ÎLES

La Société canadienne des ports invite par la présente tous les intéressés à se qualifier en vue de soumissionner pour l'installation complète des éléments d'automatisation d'un système de manutention de coke et d'alumine, dans le cadre du projet Alouette, au quai de la Reliance, Secteur de Pointe-Noire, dans le Port de Sept-Îles. Les documents de qualification seront reçus jusqu'au 24 mai 1991 à l'adresse suivante:

M. Jean-Maurice Gaudreau
Directeur général
Port de Sept-Îles
421, rue Arnaud
Sept-Îles (Québec)
G4R 3B3

Les travaux comprennent l'installation, la vérification, le calibrage et le raccordement complet des éléments d'automatisation d'un système pneumatique de chargement et de déchargement de silos, d'un convoyeur à bande, d'unités de dépolvoilage et autres équipements nécessaires à la réalisation du système qui servira à l'acheminement des vracs solides (alumine et coke) à l'aluminerie Alouette présentement en construction à Sept-Îles. Le mandat de l'entrepreneur inclura également les essais de chaque module et du système complet à vide, une assistance technique à la Société pour les essais en charge, et lors du démarrage pour la mise en service.

Seuls ceux qui se seront qualifiés lors de cette procédure d'invitation publique seront ultérieurement invités à présenter une soumission.

On peut se procurer les documents de qualification en s'adressant au bureau du directeur général du Port de Sept-Îles, téléphone (418) 968-1231. Les documents seront disponibles à compter du 14 mai 1991.

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
Syndic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N° 200-11-000938-913
N° Surnuméraire: 049164

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
LES TERRASSEMENTS BER-GO INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 1435, rue Frenette, QUÉBEC (Québec) G2E 1B8

DEBITEUR

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau situé au 888, rue Saint-Jean, bureau 200, Québec (Québec), le ou avant le mercredi 22 mai 1991 à 11 heures pour l'achat des lots suivants:

LOT 1 Pick-up GMC Sierra 4 X 4, 1989, transmission automatique (sujet à lien) **11 475 \$**

LOT 2 Camion Chevrolet 3500 Cheyenne 4 X 4, 1990, diesel 6.2 litres, boîte en acier basculante (sujet à lien) **23 000 \$**

LOT 3 Camion plate-forme GMC 6500, V-8 à essence, 1977 **6 000 \$**

LOT 4 Fourgonnettes livraison GMC 3500, transmission automatique, 1978 **2 000 \$**

LOT 5 Tracteur sur chenilles Case modèle 450B, 1979, lame 6 positions (sujet à lien) **20 000 \$**

LOT 6 Chargeuse/excavatrice Case modèle 580K, 4 X 4 comprenant attache rapide Case, grappe à neige 9', godet à neige 8', godet à terre 1 verge, ensemble de fourches (sujet à lien) **45 000 \$**

LOT 7 Sabieuse London 1989, modèle L260G **4 500 \$**

LOT 8 Gratte # Fisher 1979 **4 000 \$**

LOT 9 Gratte # Fisher 1989 **4 500 \$**

LOT 10 Compacteur Mihasha 1988, modèle W1145 **1 000 \$**

LOT 11 Compacteur Case AV1300B **1 000 \$**

LOT 12 Gratte arrière de # Fisher **1 500 \$**

LOT 13 Lot d'outils **150 \$**

Toutes les soumissions, accompagnées d'un chèque visé de 15%, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: "SOUMISSION DE LES TERRASSEMENTS BER-GO INC." et devront être livrées au bureau du syndic à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

INSPECTION DES ACTIFS

Tous les lots pourront être inspectés le mardi 14 mai 1991 de 13 heures à 17 heures au 1435, rue Frenette, QUÉBEC (Québec).

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec M. Jean Parinetti au numéro (418) 647-3578.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues le 22 mai 1991 à 11 heures au bureau du syndic soussigné.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

Date de Québec, ce 9e jour de mai 1991

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.
Syndic aux biens de
Les Terrassements Ber-Go Inc.
Par: André Champagne, c.a. syndic

888, rue Saint-Jean
bureau 200
QUÉBEC (Québec)
G1R 5H6

Caisse populaire d'Orsainville

APPEL D'OFFRES

PROJET Agrandissement et réaménagement de la Caisse populaire d'Orsainville

PROPRIÉTAIRE CAISSE POPULAIRE D'ORSAINVILLE 4070, boul. du Jardin Charlebourg (Québec) G1G 5S9 Tél.: (418) 626-0523

ARCHITECTE DROLET-ZÉROUNIAN ARCHITECTES 1275, boul. Charest Ouest Bureau 200 Québec (Québec) G1N 2C9 Tél.: (418) 682-3094 - Téléc.: (418) 682-5229

DESIGNER DESIGN IZOCÈLE 1275, boul. Charest Ouest Bureau 200 Québec (Québec) G1N 2C9 Tél.: (418) 682-3094 - Téléc.: (418) 682-5229

INGÉNIEUR EN STRUCTURE GROUPE CONSEIL SOLIVAR 5355, boul. des Gradins Québec (Québec) G2J 1C8 Tél.: (418) 623-2254 - Téléc.: (418) 622-1137

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE GROUPE CONSEIL SOLIVAR 5355, boul. des Gradins Québec (Québec) G2J 1C8 Tél.: (418) 623-2254 - Téléc.: (418) 622-1137

La Caisse populaire d'Orsainville vous invite à présenter des soumissions pour la réalisation de son projet d'agrandissement et de réaménagement.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les documents de soumission complets seront disponibles à partir du mardi 14 mai 1991 sur les heures de bureau et sur un préavis de vingt-quatre (24) heures de l'entrepreneur soumissionnaire, au bureau des architectes Drolet-Zérounian, 1275, boul. Charest Ouest, bureau 200, Québec, téléphone (418) 682-3094 et moyennant un chèque de cent dollars (100 \$) par chèque visé, au nom de la Caisse populaire d'Orsainville, remboursable au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Des séries complètes de plans et devis seront à la disposition des intéressés pour fins de consultation aux bureaux de l'Association de la construction de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant équivalent à dix pour cent (10%) du total de la soumission et émis à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant et valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions seront remplies sur la formule dûment préparée à cet effet, remises (l'original et deux (2) copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention:

SOUMISSION CAISSE POPULAIRE D'ORSAINVILLE
et adressée: CAISSE POPULAIRE D'ORSAINVILLE 4070, boul. du Jardin Charlebourg (Québec) G1G 5S9

Les soumissions seront reçues à la salle du conseil de la caisse populaire jusqu'à quinze heures (15 h) (heure en vigueur localement) le jeudi 30 mai 1991, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues. Si elle décidait de retenir une des soumissions reçues, elle ne s'engage pas à retenir nécessairement la plus basse.

Une visite des lieux se tiendra le mardi 21 mai 1991 à 15 h. Une confirmation de présence devra être donnée au bureau de l'architecte au plus tard le mardi 21 mai 1991 à 10 heures.

Charlebourg, le 10 mai 1991

Serge Sirois
Directeur général

Dans l'affaire de

LES INDUSTRIES MIROC inc.

vous êtes invités à un

ENCAN PUBLIC
d'inventaire de lavabos moulés d'outillage, machinerie et moules

le mercredi 15 mai 1991 à 10 h 30
à sa place d'affaires au
439, rue Nolin, Ville Vanier
Québec (Québec)

LISTE PARTIELLE

MACHINERIE

Banc de scie 10', ROCKWELL, mod. 34-450 • compresseurs 10 c.v. BINKS mod. 33-1047 • machine à peinture MEPLAMAT mod. 750 • étagères de type READY-RACK • transpalette • fusils à peinture et réservoir BINKS, mod. 69 • 14 sections de convoyeurs 10' • balance à plateau 1000 lb TOLEDO • mélangeur à bascule MONARCH mod. G3SD • mélangeur électrique • pousseuse B & D HEAVY DUTY • etc.

OUTILLAGES

Sableuses pneumatiques et électriques portatives • perceuses pneumatiques et électriques • clouses et brocheuses pneumatiques assorties • outillages manuels assortis • lot d'extensions, serrés, extincteurs chimiques • etc.

INVENTAIRE ET MATIÈRES PREMIÈRES

Plus de 250 lavabos de salle de bains simples et doubles • apx 150 vanités de salle de bains en mélamine et stratifié • plus de 150 moules de lavabos • apx 3000 boîtes de carton • 600 sacs de PFIZER, DOLOFOL 2055, LIMESTONE • lot de vis, clous, peintures, papier sablé • etc.

BUREAU ET INFORMATIQUE

Ordinateur REXON mod. RX 100 • imprimante CITOH • bureaux, chaises, fauteuils, classeurs 3 et 4 tiroirs, 2 sections de bibliothèque • réfrigérateur DANBY • air climatisé • horloge poinçon AMANA • etc.

Inspection: le mardi 14 mai 1991, de 10 h à 16 h

Conditions: Dépôt, 25% argent comptant ou chèque visé. Solde, argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2450
Montréal (Québec) H3B 4V7
Tél.: 397-0114 Fax: 393-3965
Encanteur, Liquidateur, Évaluateur

D'INFORMATION

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 13 mai 1991 à 19 h
Hôtel de ville de Québec
2, rue des Jardins

Parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour, le président du Conseil souligne les suivants:

- 1- Travaux de réfection des rues Saint-François et de La Salle et construction du passage piétonnier le Mesnil, phase 3.
- 2- Contribution de la Ville au projet d'éclairage extérieur de la basilique Notre-Dame de Québec.
- 3- Modification à des règlements pour permettre la plantation d'arbres et la construction d'une piste cyclable dans le secteur Des Rivières.
- 4- Tarification pour les ouvertures et les prolongements de rues dans les projets domiciliaire, industriel et commercial.
- 5- Subventions de la Ville au Festival d'été international de Québec et aux Nuits Bleues Internationales de Jazz.

Ordre du jour disponible

- Au bureau du Greffier (bureau 216, téléphone: 691 6074)
- Dans les diverses bibliothèques municipales

Le cas échéant, toute personne qui assiste à une séance du Conseil municipal sera exemptée du paiement des frais d'utilisation du stationnement ou recevra deux billets d'autobus pour compenser ses frais d'utilisation du transport en commun de la CTCUQ. Toute personne handicapée peut requérir les services de transport de Carrefour Adaptation pour assister à une séance du Conseil municipal et se verra aussi remettre deux (2) billets de transport à cette fin.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC N° 200-11-001030-918 N° Surintendant: 049408

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

PIERRE POTVIN (231 982 893), commerçant domicilié et résident au 426, rue Riopel, BEAUFORT (Québec) G1C 1L3, avis fait affaires sous la raison sociale de "ANIMALERIE DAUPHIN" au 5401, boulevard des Galeries, QUÉBEC (Québec) G2K 1N4

DÉBITEUR Avis est, par les présentes, donné que PIERRE POTVIN a fait cession de ses biens le 6e jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de mai 1991 à 10 heures à la Direction des faillites, 112, rue Dalhousie, bureau 002, QUÉBEC (Québec). Daté de Québec, ce 9e jour de mai 1991

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic aux biens de Pierre Potvin Par: André Champagne, c.s. syndic 888, rue St-Jean - bureau 200 Québec (Québec) G1R 5H6

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE KAMOURASKA N° 250-11-00062-917 N° Surintendant: 049365

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

2737-3638 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 625, 1re Rue, LA POCAITIÈRE (Québec) G0R 1Z0 et faisant affaires sous le nom et raison sociale de DION & TURGEON LA POCAITIÈRE ENR.

DÉBITEUR Avis est, par les présentes, donné que 2737-3638 QUÉBEC INC. (DION & TURGEON LA POCAITIÈRE ENR.) a fait cession de ses biens le 3e jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de mai 1991 à 11 heures au bureau du syndic, sis au 300, boulevard Hôtel-de-Ville, RIVIÈRE-DU-LOUP (Québec). Daté de Québec, ce 9e jour de mai 1991

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic aux biens de 2737-3638 Québec Inc. (Dion & Turgeon La Pocatière enr.) par: François Noël, M.B.A., Adm., s. syndic 888, rue St-Jean - bureau 200 Québec (Québec) G1R 5H6

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTÉE SYNDIC ET GESTIONNAIRE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC N° 200-11-00028-913 N° Surintendant: 047637

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

COUVERTURE DE LA RIVE-NORD INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 2700, boul. Masson, app. 14, Québec (Québec) G1P 1J6

DÉBITEUR Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de sequestre a été rendue contre Couverture de la Rive-Nord Inc. le 1er jour de mars 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de mai 1991, à 9h30, au bureau du syndic soussigné, au 621, boulevard Charest Est, Québec (Québec). DATE DE QUÉBEC, ce 7e jour de mai 1991.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC N° 200-11-001003-915 N° Surintendant: 049358

COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

GRAND AIR CHASSE ET PÊCHE INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 112, Kennedy, LEVIS (Québec) G6V 6C9

DÉBITEUR Avis est, par les présentes, donné que GRAND AIR CHASSE ET PÊCHE INC. a fait cession de ses biens le 2e jour de mai 1991 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de mai 1991 à 10h30 à la Direction des faillites, 112, rue Dalhousie, bureau 002, QUÉBEC (Québec). Daté de Québec, ce 9e jour de mai 1991

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. Syndic aux biens de Grand Air Chasse et Pêche inc. par: François Noël, M.B.A., Adm., s. syndic responsable de l'actif 888, rue St-Jean - bureau 200 Québec (Québec) G1R 5H6

Price Waterhouse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

2754-2901 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 1400, Saint-Jean-Baptiste, Québec (Québec) G2A 5B7 N° 200-11-001027-914 049420 P.W. 627-S

Avis est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 7e jour de mai 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de mai 1991, à 10h, au bureau du syndic soussigné au 870-2635, boulevard Hochelaga, en la cité de Québec, dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 9e jour de mai 1991 PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de 2754-2901 Québec Inc. Par: Gilles Savard, syndic Place de la Cité (Sainte-Foy) 870-2635, boulevard Hochelaga Québec (Québec) G1V 4W2

Price Waterhouse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

BRISSET INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 1400, Saint-Jean-Baptiste, Québec (Québec) G2A 5B7 et ses places d'affaires aux Galeries Chagnon, Lévis, aux Galeries Charlesbourg et à Place Ste-Foy. N° 200-11-001028-912 049402 P.W. 626-8

Avis est par les présentes donné que le débiteur précité a fait cession de ses biens le 7e jour de mai 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de mai 1991, à 11h, au bureau du surintendant des faillites, Complex GUY-FARREAU, 200, boulevard René-Lévesque Ouest, Tour ouest, baillière 00, chambre 07 en la cité de Montréal dans la province de Québec.

Date de Québec, ce 9e jour de mai 1991 PRICE WATERHOUSE LIMITÉE Syndic de l'actif de BRISSET INC. Par: Gilles Savard, syndic Place de la Cité (Sainte-Foy) 870-2635, boulevard Hochelaga Québec (Québec) G1V 4W2

AVIS

PRENEZ AVIS conformément à l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. c. P-16), que les sûretés créées aux termes d'un acte de fiducie consenti par 2731-7874 QUÉBEC INC., maintenant connue comme étant MANOIR ST-CASTIN (1989) INC., ayant son siège social au 1267, avenue des Pasquiers, en la ville de Charlesbourg, district de Québec, en faveur de Trust Prêt et Revenu, reçu par Me Cyrille Delage, notaire, le 14 septembre 1989 et dont copie a été enregistrée le 18 septembre 1989 au bureau de la division d'enregistrement de Québec sous le numéro 1.342.078, sont devenues exécutoires. Québec, ce 8 mai 1991

McCarthy Tétrault, procureurs

GINSBERG, GINGRAS & Associés Inc. LOUIS DROLET SYNDIC

AVIS DE FAILLITE N° DOSSIER 049398 N° COUR 200-11-001025-918

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE: LISE CORRIVEAU DEMEURANT AU 109, RUE SAINT-JOSEPH DANS LA VILLE DE PINTENDRE, PROVINCE DE QUÉBEC.

Avis vous est, par les présentes, donné que la personne susmentionnée a déposé une cession de ses biens le 7 mai 1991. La première assemblée des créanciers sera tenue le 21 mai 1991, à 10h, au bureau de GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC., 470, de la Couronne, Québec (Québec). Pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains, avant l'assemblée, les preuves de réclamations et au besoin, les procurations. Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au syndic avant que la distribution ne soit faite, à défaut de quoi les produits de l'actif seront distribués entre les créanciers et ayant droit sans égard à ces réclamations. Daté de Québec, le 11e jour de mai 1991.

LOUIS DROLET, syndic

GINSBERG, GINGRAS & Associés Inc. LOUIS DROLET, syndic 470, de la Couronne, Québec (Québec) G1K 6G2 522-8921

COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG

SERVICE DE L'EQUIPEMENT Siège social: 7260, boulevard Clouber, Charlesbourg G1H 3E8

APPEL D'OFFRES SEQ 91-03

Location d'un camion

La Commission scolaire de Charlesbourg demande des soumissions pour la location d'un camion de livraison.

Les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du Service de l'équipement, 7260, boulevard Clouber, Charlesbourg, à compter du 13 mai 1991.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10%) du prix de la soumission. Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues aux bureaux du Service de l'équipement jusqu'à dix heures (10h), le 24 mai 1991 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Commission scolaire de Charlesbourg ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Brigitte Doyon Secrétaire générale

COMMISSION SCOLAIRE CRIE APPEL D'OFFRES ASSURANCES GÉNÉRALES 1991

Des soumissions adressées au Coordonnateur des Services de l'équipement de la Commission scolaire Crie, sous enveloppes cachetées et portant la mention: "Soumission pour les assurances générales de la Commission scolaire Crie", seront reçues jusqu'à 13 heures le vendredi 7 juin 1991 au bureau du soussigné, situé au 282, Main Street, C.P. 1210, Baie-du-Poste (Missisquoi, via Chibougamau) Québec G0W 1C0, date et heure où elles seront publiquement ouvertes en présence de tous les intéressés.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges lequel cahier peut être obtenu à compter du 15 mai 1991 auprès de madame Kitty Loon à l'adresse ci-haut mentionnée ou en communiquant par téléphone au numéro (418) 923-2764.

Seuls les courtiers d'assurance, membres en règle de l'Association des courtiers d'assurance du Québec et étant en affaires depuis au moins deux (2) ans sont admis à soumissionner.

La Commission scolaire Crie se réserve le privilège de choisir les garanties qui lui conviennent le mieux et ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Baie-du-Poste, le 8 mai 1991

M. Jean-Pierre Gratton Coordonnateur du Service de l'équipement

ENCAN AVIS JUDICIAIRE FERMETURE D'USINE NICCOLINI INC. PAR ORDRE DU: Conseil d'administration 1er JOUR 400 MACHINES À COUDRE UNITES DE VAPEUR INDUSTRIELLES MACHINE ET EQUIPEMENT ACCESSOIRES DE COUTURE TABLES DE COUPE ETC. 2e JOUR MATIERES PREMIERES PRODUITS FINIS MARQUES DE COMMERCE MACHINE ET EQUIPEMENT MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU ORDINATEURS ETC. SERONT VENDUS PAR ENCAN PUBLIC Au: 9200, Avenue du Parc, Montréal, Qc Mardi et mercredi, les 14 et 15 mai 1991 Debutant à 10 h 30 a.m. chaque jour UN DES PLUS GRAND MANUFACTURIER DE VÊTEMENTS MODE AU CANADA MACHINES À COUDRE ÉTAGERES MARQUES DE COMMERCE ENCANTEURS UNIVERSELS

APPEL D'OFFRES PROJET: CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE, PROJET 2 Réaménagement orthèses-prothèses PROPRIÉTAIRE: CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE 2975, chemin St-Louis SAINTE-FOY (Québec) G1W 1P9 RESPONSABLE EN ARCHITECTURE: DEMONTIGNY MÉTIVIER GAGNON HÉBERT 2505, boul. Hamel QUÉBEC (Québec) G1P 2H9 RESPONSABLE EN MÉCANIQUE/ELECTRICITÉ: ADS & ASSOCIÉS LTÉE 890, boul. Charest Est, bureau 400 QUÉBEC (Québec) G1K 8S5 Le CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE, propriétaire, demande des soumissions pour le réaménagement du secteur orthèses-prothèses du CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE, situé au 2975, chemin St-Louis, SAINTE-FOY (Québec). Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes à compter du 13 mai 1991: DeMontigny, Métivier, Gagnon, Hébert 2505, boulevard Hamel QUÉBEC (Québec) G1P 2H9 contre un chèque visé non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) (TPS incluse) versé au propriétaire (CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE). Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cinq mille dollars (5 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$). Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remises (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUMISSION / PROJET: CENTRE CARDINAL-VILLENEUVE, PROJET 2 RÉAMÉNAGEMENT ORTHÈSES-PROTHÈSES" adressées à: Monsieur Bernard TREMBLAY, directeur général 2975, chemin St-Louis SAINTE-FOY (Québec) G1W 1P9 Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à quinze heures (15 h), heure en vigueur localement, le vingt-neuvième (29e) jour du mois de mai 1991 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leur soumissionnaires, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. Bernard TREMBLAY Directeur général

APPEL D'OFFRES COUR FÉDÉRALE DU CANADA NO. T-1124-89 BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT demanderesse ET LES PROPRIÉTAIRES ET TOUTES LES PERSONNES AYANT UN DROIT SUR LE NAVIRE "CABOT BROTHERS", PORTANT LE NUMÉRO 392074, DATE ET PORT D'IMMATRICULATION: 171979, ST-JOHN'S (TERRE-NEUVE) ET LIONEL DUMAS, SYLVAIN DUMAS, LEROY ANDERSON ET ALEXANDRE ANDERSON défendeurs ET REGISTREUR DES NAVIRES DU PORT DE ST-JOHN'S EN LA PROVINCE DE TERRE-NEUVE, CANADA, mis-en-cause VENTE DU NAVIRE "CABOT BROTHERS" Avis est par la présente donné que toute offre pour l'achat du navire "Cabot Brothers" portant le numéro 392074, date et port d'immatriculation 171979, St-John's (Terre-Neuve), sera reçue par le soussigné, à son bureau d'affaires, 800, boul. des Capucins, Québec (Québec) G1J 3R8, avant le mardi 28 mai 1991 à 17 heures. Chaque offre devra être présentée sous pli scellé mentionnant "Appel d'offres pour le Navire Cabot Brothers" et être accompagnée d'un chèque visé payable à l'ordre du Receveur général du Canada, représentant quinze pour cent (15%) du prix de la soumission. L'ouverture des soumissions se fera devant la Cour fédérale, 300, boul. Lesage à Québec, le mercredi 29 mai 1991 à 10 heures. Le navire "Cabot Brothers" et les améliorations et équipements sont vendus dans leur état et en leur lieu actuel sans garantie, ni légale, ni contractuelle, ni quant au contenu, ni quant au contenu, le navire étant présentement amarré dans le port de Blanc-Sablon. Si le créancier accepte l'offre du plus haut soumissionnaire, l'acquéreur devra acquitter dans les cinq (5) jours de l'adjudication, la totalité de son offre. Les caractéristiques du navire "Cabot Brothers" sont les suivantes: Construction, bois 1979 Longueur, 45 pieds hors tout Largeur, 14,7 pieds Tonnage brut, 22 tonnes Tonnage net, 15 tonnes Moteur Caterpillar diesel 1979 175 BHP 2 moteurs Furuno 1 sondeuse Furuno AVIS AUX CRÉANCIERS a) Le navire "CABOT BROTHERS", améliorations et équipements sont sous arrêt du prévoit au Port de Blanc-Sablon. b) Toutes réclamations dirigées contre le navire "CABOT BROTHERS" ou les améliorations et équipements doivent être déposées au bureau de la Cour fédérale du Canada, 300, boul. Jean-Lesage à Québec (Québec) G1K 8K6, avant l'expiration des offres d'achat. QUEBEC, le 11 mai 1991 Gagnon, Sénéchal, Coulombe et associés à l'attention d'André Sénéchal Prévoit de la Cour fédérale 800, boul. des Capucins, Québec (Québec) G1J 3R8 Tél.: 645-1717

MISE AU POINT

Dans notre circulaire "Sears" insérée dans Le Soleil du 6 mai 1991, veuillez noter que le prix rég. Sears du soutien-gorge support léger de marque Impromptu® en page A11 doit se lire 14\$ et non pas 15\$ et le prix de vente exact est 10,50\$ et non pas 9,80\$. A la page B11, le rabais de 40% "pour la fenêtre" signifie pour une sélection de pareurs de fenêtres fin de série prêtes à poser: rideaux, tentures, etc. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

AVIS

Avis est par les présentes donné que la Pharmacie Savard & Associés, 7427, boul. Hamel Ouest, Sainte-Foy, cessera ses opérations le 16 mai 1991. Les ordonnances, dossiers, patients et registres seront alors transférés à la pharmacie Danielle Fréchette, 1415 Notre-Dame, L'ancienne-Lorette, 872-2864. C. Savard & Associés

APPEL D'OFFRES SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR.

Edifice Saint-Cyrille - Lot de soumission N° 1

La Société Bon-Pasteur Enr. demande des soumissions pour les travaux relatifs à la construction de l'édifice Saint-Cyrille à Québec. Les travaux visés par le présent appel d'offres sont les suivants:

SBP-413-3 "Frais de planchers (céramique et granite)"

SBP-414-3 "Peinture et tapisserie"

SBP-415-3 "Cloisons des salles de toilette"

SBP-416-3 "Ameublement intégré et ébénisterie"

Toutes les soumissions seront reçues dans les enveloppes fourmises à cet effet jusqu'au vendredi 31 mai 1991 à 15h et seront ouvertes publiquement le même jour et à la même heure, à l'endroit suivant:

J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Chantier Saint-Cyrille/Scott Bureau de chantier 1035, rue Scott C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé fait à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr., équivalent à 10% du montant de la soumission.

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur Enr. au montant de CINQUANTE dollars (50\$), non remboursable.

La Société Bon-Pasteur Enr. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LA SOCIÉTÉ BON-PASTEUR ENR. Michel Verreault J.E. VERREAULT ET FILS LTÉE Gérant de projet et de construction/mandataire Québec, le 2 mai 1991

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et autres renseignements pour cette soumission pourront être obtenus au bureau de chantier du gerant de projet et de construction/mandataire, au 1035, rue Scott, C.P. 1006, Terminus Québec (Québec) G1K 7B5, en communiquant avec monsieur Raymond Leblanc, B. Tech., à compter du mardi 14 mai 1991, contre le dépôt d'un chèque à l'ordre de la Société Bon-Pasteur En

Blessé sur la 20, il tente de s'enfuir en auto-stop et... tombe dans le coma

Trois personnes ont été blessées, hier matin, dans un accident impliquant deux véhicules, sur l'autoroute Jean-Lesage, direction ouest. L'une des victimes, qui a tenté de fuir les lieux en faisant de l'auto-stop, repose actuellement à l'hôpital dans le coma.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Les policiers soupçonnent que son état comateux soit lié à une ingestion massive de drogue.

La collision s'est produite vers 9 h, à la hauteur de la sortie de la route des Îles. Circulant en direction ouest, le conducteur d'une Firebird a effectué deux dépassements sur l'accotement de la chaussée. Apercevant un lampadaire gisant sur le sol, il a alors donné un brusque coup de volant vers la gauche. Conséquence? Son véhicule est entré en collision avec une automobile qui roulait sur la voie de dépassement.

Les deux autos ont capoté. La Firebird s'est retrouvée dans le fossé, du côté nord de l'autoroute. L'autre voiture, conduite par une dame, s'est arrêtée dans le terre-plein séparant les voies. La femme a été légèrement blessée.

Des policiers de la sûreté municipale de Lévis se trouvaient non loin, en raison d'un accident mineur sous le viaduc de Lévis, plus à l'est. Ils se sont rendus sur les lieux de la collision pour prêter assistance aux agents de la Sûreté du Québec.

Des témoins les ont alors avisés que le conducteur de la Firebird était à l'intérieur de son automobile, blessé, et que le passager faisait de l'auto-stop en direction est, vraisemblablement dans l'intention de prendre la fuite. Toujours selon les témoins, ce dernier aurait une arme en sa possession. Il a finalement été intercepté par les policiers de Lévis.

En Bref

Voies de fait avec lésions

QUÉBEC — Diane Vaillancourt, âgée 44, ans a été accusée, hier, de voies de fait avec lésions après qu'elle eut donné un coup de couteau à la poitrine de son ami, un homme de 47 ans. L'incident s'est produit à 00 h 40 hier, au 251, Saint-Édouard, à Québec. La victime a été transportée à l'hôpital Saint-François-d'Assise. L'homme a subi une hémorragie au thorax, mais on ne craint pas pour sa vie.

Retrouvée sans vie

SAINT-ANDRÉ DE KAMOURASKA — Une jeune femme de 18 ans, Lucie Côté, a été retrouvée sans vie dans la résidence d'un ami, au 173, route 132, à Saint-André de Kamouraska. Elle séjournait à cet endroit depuis samedi. La Sûreté du Québec a été avisée de ce décès vers 17 h jeudi. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette mort. Une autopsie sera pratiquée sous peu. Les policiers écartent la thèse du meurtre. Certains témoignages laissent entendre que la femme aurait participé à une beuverie et qu'elle se serait étouffée dans ses vomissements.

Il meurt dans sa chaloupe

NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS — Claude Lévesque, 50 ans, a été retrouvé sans vie dans sa chaloupe, dans l'île Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, près de Rivière-du-Loup. Des voisins inquiets de son absence ont signalé sa disparition aux policiers, vers 18 h jeudi. Une autopsie sera pratiquée à Rimouski. Tout porte à croire que le quinquagénaire a été victime d'un infarctus.

Maison incendiée

CHARLESBOURG — Une demeure unifamiliale de deux étages sise au 6400, rue Clairborne, derrière l'Atrium, a été la proie des flammes, jeudi en début de soirée. Travaillant avec célérité, les sapeurs-pompiers de Charlesbourg sont parvenus à maîtriser l'incendie assez rapidement, bien que les dommages aient été importants. Personne n'a été blessé dans le sinistre.



Cette Pontiac Firebird est entrée en collision avec une automobile lorsque son conducteur a voulu éviter un lampadaire tombé sur l'accotement.

Entre-temps, le maître de chien a été dépêché sur place, en quête de l'arme et d'une éventuelle quantité de drogue. Les recherches n'ont rien donné.

Le conducteur et le passager de

la Firebird ont tous deux été conduits à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'état du passager est sérieux. Il est dans le coma. Les policiers de la SQ l'interrogeront dès que sa santé le permettra.

Les policiers ont d'abord pensé que les deux individus étaient impliqués dans un vol à main armée commis durant la nuit à Lévis. Or, il semble qu'ils ne soient liés d'aucune manière à cette affaire.

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE

DIPLÔME DE DEUXIÈME CYCLE EN FORMATION À DISTANCE

UN PROGRAMME UNIQUE OFFERT À TOUTES LES PERSONNES QUI :

- ont ou auront à intervenir dans des organismes pratiquant la formation à distance
- ont une formation de base de premier cycle dans les domaines des sciences de l'éducation, de la communication ou de la gestion

Les personnes intéressées doivent soumettre un dossier complet d'admission avant le 15 juin 1991.

Ne tardez pas, le programme est actuellement contingenté à 45 étudiants.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS à Québec : (418) 657-2262 ou 1-800-463-4722 (sans frais)

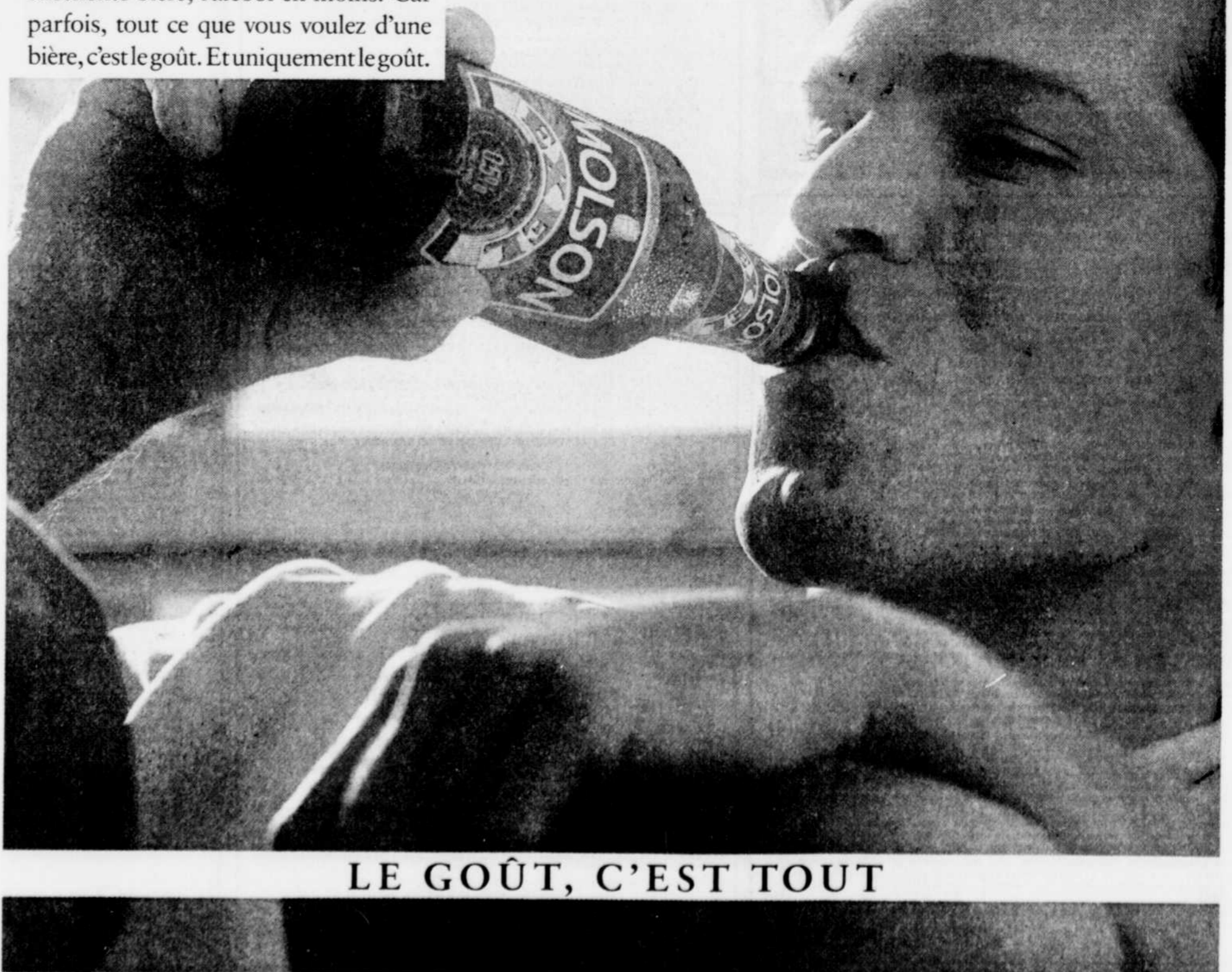
Université du Québec
Télé-université

TOUT À COUP... LE GOÛT!

LA MOLSON EXEL. ELLE A TOUT D'UNE VRAIE BONNE BIÈRE, L'ALCOOL EN MOINS.

Molson O'Keefe est fière de vous présenter l'Exel, le nouveau standard dans le domaine des bières à 0,5% d'alcool. Brassée selon la tradition Molson O'Keefe, elle a toutes les qualités d'une excellente bière, l'alcool en moins. Car parfois, tout ce que vous voulez d'une bière, c'est le goût. Et uniquement le goût.

0,5%
D'ALCOOL



LE GOÛT, C'EST TOUT